IL ACCUSE DES"PARTIES" D'EXPLOITER LA CRISE DU COVID-19

LA COLÈRE DE DJERAD

Page 16

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

FERMETURE DES MARCHÉS DE BÉTAIL À GUELMA

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4045 | Mercredi 15 Juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

527 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

LA SITUATION S'AGGRAVE

Page 4

RENTRÉE SCOLAIRE LE 4 OCTOBRE

LE GOUVERNEMENT MAINTIENT LE CAP, LES SYNDICATS SCEPTIQUES

Page 3

ENTRE AVRIL ET JUIN

AIR ALGÉRIE A SUBI UNE PERTE DE 2,9 MILLIARDS $

Pages 2

RELIZANE

LE SG DE LA WILAYA DÉCÈDE DU CORONAVIRUS

Page 4

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU CORONAVIRUS

Effets désastreux sur les écoles, crèches, restaurants et transport privé

La crise sanitaire s'apprête à emporter, dans son élan morbide, un nombre considérable d'activités économiques et sociales. C'est une véritable hécatombe qui effectivement, guète certaines professions qui avaient pris en charge une part non négligeable de la demande nationale en matière d'éducation, de transport, d'hôtellerie et de restauration.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Si aucune mesure d'urgence n'est prise en leur faveur, l'Algérie sera définitivement privée d'écoles, de crèches, de restaurants et d'hôtels dont les comptes irrémédiablement déstructurés conduiront inévitablement à la faillite.

La gravité du problème sera évidemment, proportionnelle à l'intensité et à la durée de contamination et des mesures prises par l'administration publique, pour se protéger de cette pandémie. Certaines régions comme Alger, Blida, Tipasa, Oran, Sétif, Bejaia, Biskra et autres, appliquent, à des degrés divers, des mesures de confinement depuis plus de quatre mois. Les écoles et les crèches, les restaurants et les hôtels ont été contraints de fermer et les entreprises de transports à mettre leurs véhicules à l'arrêt. Si pour les établissements qui appartiennent à l'Etat, des aides publiques multiformes ont été quasi automatiquement octroyées (paiement des travailleurs mis au chômage, paiement des impôts et taxes différés etc...), ce ne fut malheureusement pas le cas pour ceux qui relèvent du secteur privé. Ces derniers sont contraints d'assumer seuls les conséquences de l'inactivité à laquelle ils ont été subitement astreints. Privés des rentrées financières que leur procuraient l'exercice de leurs activités, ils sont malgré tout astreints à s'acquitter des coûts de location, des impôts et taxes et des salaires des travailleurs qu'ils souhaitent garder. Aucune faveur ne leur a été accordée, en matière de soutien aux coûts des loyers, de prise en charge du chômage partiel et de délais de paiement des impôts. Les transporteurs de voyageurs ont même été contraints, de supporter les coûts supplémentaires résultant de la hausse des prix des carburants, et de la réduction obligatoire de moitié du nombre de voyageurs à transporter. La profession de transporteurs par bus ou par taxi devient du coup peu motivante, pour ne pas dire risquée, au plan financier.

Les compteurs des charges continuent à courir normalement au moment où ceux des produits (recettes), se sont subitement et durablement arrêtés. Cette situation qui dure depuis bientôt 4 mois a creusé les déficits au point que l'écrasante majorité de ces activités se trouve déjà en cessation de paiements. Sans l'aide expresse de l'Etat, ces entreprises qui ne disposent plus de fonds propres ne pourront plus jamais se relever. L'Algérie pourrait d'ici peu, se retrouver avec seulement quelques écoles et crèches qui auront sur-vécues par miracle à l'hécatombe. La scolarisation des enfants sera de ce fait compliquée, car ces établissements privés assuraient au minimum 30% de l'éducation des enfants. Les hôtels, les restaurants et les transporteurs privés subiront très certainement le même sort à des niveaux de gravité différents selon la spécificité des traitements sanitaires anti Covid-19 aux endroits où ils exercent. Les conséquences seront évidemment, dramatiques car ces activités ont non seulement la particularité d'offrir de nombreux emplois, mais aussi et surtout, d'accompagner le fonctionnement de toute l'économie nationale. Toutes ces écoles, ces crèches, ces restaurants et moyens de transports qui disparaîtront si rien n'est fait pour l'empêcher, seront autant de difficultés pour les algériens qui ont réussi à garder leurs emplois mais qui ne pourront pas se rendre à leur travail, faute de transport ou parce que leurs enfants ne sont pas scolarisés ou pris en charge par des crèches. C'est dire l'importance du problème dont les autorités politiques qui n'ont fait aucune déclaration à ce sujet ne semblent pas avoir pris la mesure de la gravité.

Très inquiets pour leur avenir immédiat, des directeurs d'écoles, et crèches privées, nous ont affirmé dépendre des mesures de soutien que l'Etat devra nécessairement prendre en leur faveur. Des mesures qui pourraient prendre l'aspect de subventions, de prises en charge des frais de location et d'exonération d'impôts. Sans ces aides la fermeture de milliers d'établissement sera inévitable. Ils souhaiteraient que le gouvernement fasse une déclaration qui leur redonnerait espoir.

C. A.

MASQUES FFP2

Production prochaine de 2 millions/mois en Algérie

Deux opérateurs d'Alger et de Boumerdès produiront prochainement deux millions de masques FFP2 par mois répondant aux normes européennes, a fait savoir, le Dr Madjid Benmakhlouf, CES au ministère de l'Industrie pharmaceutique, cité par l'agence officielle APS.

Dr Benmakhlouf a précisé que le premier commencera la production dans les prochains jours et le second à partir du mois d'août après l'acquisition des équipements et de la matière première nécessaires Il a affirmé, qu'avant leur commercialisation et leur distribution aux établissements hospitaliers publics et privés, les masques produits seront préalablement soumis à l'approbation de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

En ce qui concerne les autres masques 3 plis à usage médical également, le responsable a fait savoir que cinq (5) opérateurs produisaient actuellement 40.000 unités/jour, soulignant que l'arrivée dans quelques jours d'un sixième opérateur permettra de porter la capacité de production à 100.000 unités/jour.

Le même responsable a indiqué, que grâce à sa production, l'Algérie a pu un temps se passer de l'importation de ces équipements de protection individuelle, mais la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) importe à nouveau des masques de Chine. Depuis avril dernier, la PCH a fait l'acquisition de plus de 48 millions de masques. Les producteurs locaux ont fourni, depuis l'apparition de la Covid-19 en Algérie, cinq (5) millions de masques, à cet établissement chargé d'approvisionner tous les hôpitaux publics et privés, rappelle-t-on.

R. N.

ENTRE AVRIL ET JUIN

Air Algérie a subi une perte de 2,9 milliards $

PAR RACIM NIDHAL

L'aéronautique est l'un des secteurs les plus durement touché, par la crise sanitaire induite par la propagation du coronavirus, en raison de la fermeture des aéroports et des frontières pour endiguer la propagation du virus. Avec une baisse du trafic aérien de 88,9%, en juin dernier, la compagnie aérienne Air Algérie, a subi de plein fouet, comme toutes les autres compagnies, les effets de la crise sanitaire.

L'African Airlines Association (Afraa), une organisation commerciale de compagnies aériennes d'Afrique, dont fait partie l'Algérie, a indiqué, dans un rapport publié avant-hier lundi, que la perte de revenus de la compagnie Air Algérie s'élevait à 2,9 milliards de dollars sur la période allant d'avril à juin 2020.

Air Algérie a subi des pertes s'élevant à 900 millions de dollars, au mois d'avril, 900 autres millions de dollars en mai et 1,1 milliard de dollars de perte en juin dernier, selon l'association. L'Afraa a par ailleurs révélé que la perte de revenus des compagnies aériennes africaines est estimée à 8,560 milliards USD, une estimation faite mi-juin, précisant que la reprise devrait commencer au milieu du troisième trimestre 2020. L'association précise, que cette baisse des revenus s'est accompagnée d'une baisse importante des revenus des passagers estimée à 0,506 milliard de dollars au premier trimestre 2020, soit 17,3% de glissement annuel, et 2,74 milliards de dollars de pertes au deuxième trimestre, pour atteindre un glissement annuel de 90,2%. L'Afraa a indiqué, que la baisse totale des demandes pour les 15 meilleures compagnies aériennes africaines s'élevait en juin dernier à 16,436 milliards, soit 76,24% de réduction, en glissement annuel. Ethiopian Airlines est la compagnie la plus touchée par la crise sanitaire, puisque elle a perdu 11,5 milliards de dollars d'avril à juin 2020, selon Afraa, suivie par Egyptair qui a perdu 6 milliards de dollars, et par South African Airways qui a perdu 5,7 milliards de dollars à la même période. Royal Air Maroc arrive à la 4e position, avec une perte s'élevant à 5 milliards de dollars. La compagnie aérienne Tunisair a perdu 1,6 milliard de dollars et Nouvelair Tunisie a enregistré une perte de 600.000 dollars. Le trafic aérien en glissement annuel a diminué de 48,3% en mars, de 76,3% en avril, de 89% en mai et de 88,9% en juin, indique l'association Afraa. Citant l'Association internationale du fret aérien (Tiaca), l'Afraa a révélé que la capacité mondiale de fret aérien a diminué de 35%. L'association a indiqué, qu'en Afrique, une hausse de la demande dérivée de la crise du COVID-19 a conduit à une amélioration des facteurs de charge de fret de 21,10% en glissement annuel en mai 2020.

R. N.

AIR FRANCE

Alger et Oran programmées pour septembre

La compagnie aérienne française Air France vient d'annoncer son programme, pour le mois de septembre, et elle intègre l'Algérie avec des liaisons vers Alger et Oran, selon Air Journal. De nouvelles villes d'atterrissage, qui font leur retour dans le cadre de l'augmentation graduelle des destinations desservies par Air France, pour atteindre 50% de son offre habituelle fin septembre et 60% fin octobre, sous réserve de la levée des restrictions de voyages, précise-t-on. En effet, pour le moment les frontières restent fermées, mais la compagnie française espère bien pouvoir reprendre ses trajets vers ces deux destinations en Algérie parmi les plus empruntées par les habitants de l'Hexagone. Pour convaincre les passagers, que les trajets se feront en toute sécurité, Air France a annoncé qu'elle prendra en compte l'ensemble des mesures d'hygiène et de santé en vigueur dans les pays ou destinations desservis.

R. N.

RENTRÉE SCOLAIRE LE 4 OCTOBRE

Le gouvernement maintient le cap, les syndicats sceptiques

Le ministère de l'Éducation nationale maintient le cap, en prévision de la rentrée scolaire 2020/2021, dont le lancement est prévu le 4 octobre prochain, alors que l'Algérie est confrontée à une flambée du Covid-19.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"La *conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse l'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, oblige les responsables du secteur de l'éducation nationale, chacun à son niveau, à déployer davantage d'efforts et à coordonner les activités entre les acteurs, afin d'assurer le respect des gestes barrières et garantir, ainsi, la continuité du Service public au sein du secteur de l'éducation nationale, tout en préservant la santé des élèves et du personnel, grâce à un protocole qui sera élaboré à cet effet, en coordination avec d'autres secteurs"*, précise le ministère de l'Éducation, dans une circulaire-cadre spécifique à la rentrée scolaire 2020-2021,

Un préalable primordial, à même de *"garantir la continuité du service public par l'ouverture des établissements éducatifs tout en veillant à protéger la santé des élèves et celle des personnels en suivant un protocole de prévention à mettre en œuvre avec les secteurs spécialisés*", explique le département de Mohamed Oudjaout. Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation propose certains axes, sur lesquels va s'articuler la prochaine rentrée scolaire comme par exemple la réduction "le plus possible" du nombre d'élèves par classe, dans le cycle primaire (1ère et 2e AP), avec l'éventualité d'élargir cette mesure aux cycles moyen (1ère AM) et secondaire (1ère AS). Le MEN suggère aussi de réduire le système de la double vacation "le plus possible".

Le ministère met l'accent sur l'importance de veiller au respect des mesures sanitaires avec un suivi de l'état de santé des élèves en coordination avec les services de santé. Il propose également de consacrer des séances de sensibilisations sur le sujet des maladies infectieuses et les mécanismes de prévention.

Le scepticisme des syndicats de l'éducation

Cependant, les syndicats de l'éducation se montrent sceptiques vis-à-vis de ces mesures et expriment des doutes sur les capacités du ministère pour mettre en œuvre sa politique.

Des syndicalistes interrogés estiment même "irréalisables", les mesures contenues dans la circulaire-cadre et émettent de doutes quant à la tenue de la rentrée scolaire.

Pour Boualem Amoura du Satef : "*Cette circulaire-cadre n'a apporté rien de nouveau, sauf l'appel pour la prise des dispositions nécessaires, pour assurer une bonne rentrée dans le contexte de l'épidémie".*

"*En ce qui nous concerne, nous nous posons la question que si l'épidémie se poursuit comme elle l'est aujourd'hui, est-ce qu'il y aura une rentrée scolaire ? Est-ce qu'il y aura même les examens de fin d'année (BEM et BAC) ?"*, interroge-t-il.

S'agissant de la diminution du nombre d'élèves par classe, M. Amoura se montre tout aussi sceptique. *"Moi je me pose la question si le MEN a les moyens de sa politique ? Lorsqu'ils appellent au respect des mesures barrières, a-t-on assez d'infrastructures (classes) ? Déjà qu'en temps normal, les classes sont surchargées et on n'a pas construit assez d'écoles. Il nous faudrait plus de places pour respecter les mesures sanitaires*", relève M. Amoura. Le coordinateur du Snapest, Meziane Meriane, abonde dans la même sens d'autant que, dit-il, "*il y aura une explosion du nombre d'élèves après la décision de rachat à 9/20*". "*Cela nécessitera des classes et des postes budgétaires supplémentaires",* signale-t-il.

L. B.

IIL ACCUSE DES "PARTIES" D'EXPLOITER LA CRISE DU COVID-19

La colère de Djerad

PAR RANIA NAILI

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, n'a pas dissimulé ce lundi, sa colère face à certaines "parties", qu'il ne désigne pas nommément, d'exploiter la situation du Covid-19 pour des "*objectifs politiciens".*

"*Il y a certains qui exploitent cette affaire (la Covid-19). Ils font des interprétations politiques et politiciennes*", a-t-il dénoncé, en marge de sa visite à Sidi Bel Abbes, ce lundi.

La réaction de Djerad intervient alors que l'Algérie fait face à une flambée du Covid-19 depuis fin juin, avec un nouveau record quotidien des contaminations (494 nouveaux cas) enregistré ce lundi.

"Au lieu de se mobiliser pour se protéger eux-mêmes, leur proches et aider les hôpitaux bénévolement, par la bonne parole, et les encouragements du corps médical, ils s'affirment avec des conditions parfois insurmontables, genre : 'on veut un hôpital tout de suite !'", a-t-il déploré. "*S'il y a un projet d'hôpital, on le programme, mais les problèmes doivent être posés de façon objective*", dit-il. Signe de l'existence d'"*arrière-pensées politiques*", selon lui, la vidéo partagée il y a quelques jours sur les réseaux, montrant une victime du Covid-19 dans un hôpital dans la wilaya de M'Sila et dont les auteurs avaient été arrêtés par les services de sécurité. "*Vous avez vus ce qui s'est passé à M'sila ? Ils ont pris un mort, l'ont pris du lit, l'ont jeté par terre et l'ont filmé. Est-ce des humains ? Que veulent-ils montrer ?*", s'est interrogé Djerrad. *"A Biskra, ils brandissent des pancartes pour insulter l'État ; ils se font filmer et ensuite ils partent pour les envoyer sur Facebook. Donc, ils ne le font pas pour revendiquer mais pour d'autres objectifs*", s'indigne-t-il. Selon lui, ces gens veulent provoquer une fitna dans le pays. *"Mais, le peuple algérien n'est pas prêt à les suivre, impossible*", affirme-t-il. Comme pour justifier son accès de colère qui tranche avec son calme d'habitude, Abdelaziz Djerad invoque son souci de la sensibilisation face au fléau du Covid qui a connu un rebond ces dernières semaines. *"J'ai ouvert cette parenthèse, pour insister sur la sensibilisation et la responsabilité*", a-t-il dit.

R. N..

DR SALAH LAOUAR :

"La levée du confinement a été prématurée"

Le Dr Salah Laouar, président du Syndicat des médecins généralistes qualifie de "dangereuse" la situation sanitaire actuelle, à la lumière de la hausse des cas positifs au Covid-19, notamment dans certaines wilayas comme Blida, Alger, Sétif, Ouargla. "*La levée du confinement a été prématurée et en tous cas mal préparée"*, a-t-il déclaré hier matin sur les ondes de la Radio nationale (chaine 1), appelant à "*la mise en synergie des tous les acteurs institutionnels et individuels, comme les ministères de l'Intérieur, la Santé, le Solidarité nationale, l'Environnement, la Communication, les Imams , les hommes de culture, les sportifs, en leur qualité de relai d'opinion".*

Mais pour le Dr Laouar, *"le dépistage massif doit être au cœur de cette nouvelle stratégie synergique, avec la disponibilité des moyens de dépistage comme les tests PCR, les centres de dépistage, les masques à titre gratuit, et l'implication des médecins de ville, comme cela se fait dans le monde*".

Par ailleurs, le chef du syndicat des médecins généralistes pointe la responsabilité des citoyens dans la situation actuelle, ajoutant que "*l'évolution dans un sens positif ou négatif dépendra en grande partie de l'attitude du citoyen à se conformer aux mesures barrières, comme le port du masque, le lavage des mains, l'observance de la distanciation sociale, le renoncement aux fêtes de mariages, les circoncisions".* Le Dr Laouar ajoute aussi à ce dispositif, les réseaux sociaux dont il met en exergue l'impact, exhortant les citoyens à éviter les fausses informations à des "fins douteuses " et qui sont, selon lui, "*de nature à compromettre tous les efforts de l'Etat, si le citoyen ne suit pas et ne fait pas preuve de réactivité positive*".

R. N.

FLAMBÉE DU COVID-19 EN ALGÉRIE

La cote d'alerte ?

La barre des 500 a été dépassée. 527 cas de coronavirus ont été détectés en Algérie, en une journée, selon le bilan officiel de l'évolution de l'épidémie, annoncé hier mardi.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce n'est pas tant le chiffre qui donne froid dans le dos, mais la tendance haussière qui dure depuis fin juin et ses retombées potentielles dans les prochains mois ou semaines, si elle venait à perdurer.

Une lueur d'espoir a été entrevue, en fin de semaine passée, après trois jours consécutifs de légère baisse, mais la courbe est repartie à la hausse dès samedi, pour atteindre 494 cas ce lundi 13 juillet et 527 cas, hier mardi.

D'aucun se demande jusqu'où ira la pandémie, et si le pays n'est pas en train de se diriger vers une situation épidémiologique incontrôlable. Et ce ne sont pas les motifs qui poussent à l'inquiétude qui manquent.

Certes, le chiffre peut paraître insignifiant devant, par exemple, les 50.000 cas que les États-Unis dépistent quotidiennement, mais mis dans le contexte algérien, le chiffre de 500 contaminations quotidiennes est déjà synonyme de cote d'alerte.

Les échos qui parviennent des hôpitaux ne rassurent pas. La saturation des structures de santé, et l'insuffisance des moyens, est une réalité difficilement contestable, reconnue du reste même par les plus hauts responsables du secteur qui ont ordonné dans certaines régions la mise en place de structures d'isolement, pour réserver exclusivement les hôpitaux aux seuls malades dont l'état nécessite une hospitalisation.

Opter pour la réquisition des personnels soignants, relevant du privé, est aussi un aveu limpide que les effectifs en place et les moyens mis à leur disposition ne suffisent plus.

Quand bien même, il y a de l'exagération sur les réseaux sociaux, il reste qu'il y a du vrai dans ce qui se partage, notamment par des médecins et infirmiers au bout du rouleau, ou des parents de patients dénonçant moult carences. Avec plus 500 cas par jour, le système national de santé a comme atteint ses limites, dans certaines régions. Qu'en sera-t-il, lorsque le bilan quotidien s'élèvera à plusieurs milliers ?

On n'en est pas encore là, certes, mais le scénario ne peut être balayé d'un revers de main, loin s'en faut. Il serait même inéluctable si les comportements qui ont mené à cette situation, le négationnisme, le laisser-aller et le laxisme, ne sont pas bannis. Les spécialistes sont unanimes, à mettre cette deuxième vague de la pandémie, car c'en est une, sur le compte du relâchement qui a suivi l'allègement du confinement à la mi-juin.

Il y avait alors comme un fâcheux malentendu aux conséquences désastreuses : l'allègement, dicté par l'impératif de ne pas bloquer plus longtemps la machine économique, a signifié pour beaucoup la fin de la crise sanitaire, donc un feu vert pour le retour à une vie normale, aux fêtes de mariage, visites familiales et virées à la plage. Hélas, la situation ne semble pas avoir beaucoup changé. Un certains discours nihiliste et négationniste est toujours développé, et les comportements irresponsables ne s'estompent pas en dépit des chiffres inquiétants rendus publics quotidiennement, depuis maintenant deux semaines. Jeunes qui s'entassent autour d'un terrain vague, pour un tournoi de football, marchés de bétail bondés de maquignons et de clients à l'approche de l'Aïd, ou simplement des gens qui se pavanent encore sans masque de protection, les images qui parviennent des quatre coins du pays sont choquantes et peut-être annonciatrices d'une situation plus compliquée.

C. A.

527 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

La situation s'aggrave !

Le nombre de cas est en hausse. Les chiffres augmentent de jour en jour. L'Algérie a enregistré en 24 heures, 527 nouveaux cas confirmés, portant ainsi le nombre total des cas à 20.216, soit 42 cas pour 100.000 habitants, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. Dix autres décès ont été enregistrés, hier mardi. Ce qui donne un total de 1028 depuis le début de cette pandémie en Algérie. Il a été relevé, que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas, alors que 75 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 60 ans et plus. En outre, 13 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 15 autres ont enregistrés entre 1 et 5 cas, et 20 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. 23 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 10 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Selon la même source, 12 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 13 autres ont notifié plus de 6 cas chacune. Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes.

R. N.

RELIZANE

Le SG de la wilaya décède du coronavirus

Le Secrétaire général de la wilaya de Relizane, Abou Bakr Bouriche, est décédé avant-hier après sa contamination par le coronavirus, a rapporté hier l'agence officielle APS, citant les services de cette wilaya. Selon la même source, Abou Bakr Bouriche a rendu l'âme, lors de son transfert à l'hôpital. Il présentait de graves difficultés respiratoires.

Le défunt, âgé de 60 ans, souffrait d'une maladie chronique, ce qui a aggravé son état de santé et causé son décès, avant son arrivée à l'hôpital, précise la même source qui ajoute que les analyses ont confirmé son atteinte par la Covid-19.

M. Bouriche avait travaillé en tant que cadre dans la wilaya d'Annaba, ensuite, il a été nommé chef des Daïras de Mila et d'Oran, avant d'occuper le poste de SG de la wilaya de Relizane.

R. N.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS :

Les pharmaciens tirent la sonnette d'alarme !

PAR IDIR AMMOUR

Les peurs liées au coronavirus entraînent une véritable ruée sur les médicaments de maladies chroniques, masques, les gels hydro-alcooliques. En effet, c'est la panique dans les pharmacies et certains patients sont très inquiets, de peur de manquer de médicaments. D'autant plus que 50% de ces produits sont importés, et ces inquiétudes ne cesse de s'aggraver après la suspension des échanges commerciaux et de toutes les liaisons aériennes et maritimes vers l'Etranger. Alors que le coronavirus a entraîné une forte sollicitation de masques pour le visage et de désinfectants pour les mains, le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), Messaoud Belambri, a déclaré que la demande pour certains produits avait également augmenté, notamment les compléments alimentaires, ceux axés sur l'immunité et le confort respiratoire. Et ce, bien qu'il n'y ait aucune preuve qu'un produit ne puisse protéger contre le virus lui-même. Devant cet état de fait, le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), vient de monter encore une fois au créneau pour attirer l'attention sur cette situation, surtout que la liste des médicaments manquants s'élève à plus de 100 produits fabriqués localement ou importés, et qui sont en rupture de stock. Selon le président du SNAPO, Messaoud Belhambri, toutes les classes thérapeutiques de médicaments sont touchées par la pénurie. "*Ces médicaments sont, pourtant, nécessaires pour soigner plusieurs pathologies lourdes*", a-t-il déclaré. Le représentant des pharmaciens a fait savoir, que la pénurie de médicaments, que connaît le marché national actuellement, est imputée à la mauvaise gestion de la situation de la part de la cellule de veille, ainsi que l'Agence nationale des médicaments, qui peine à trouver une issue. Ajouter à cela, la suspension des échanges commerciaux et de toutes les liaisons aériennes et maritimes vers l'Etranger, due à la crise sanitaire.

I. A.

ZOUBIR REKIK :

"Mobiliser plus de 50% des lits au niveau de chaque hôpital"

Le directeur de l'hôpital d'Hussein Dey, Nafissa Hamoud, ex-Parnet, M. Zoubir Rekik, a révélé hier qu'au cours d'une récente rencontre du ministre de la Santé avec l'ensemble des responsables des hôpitaux du pays, décision a été prise de mobiliser plus de 50% de lits au niveau de chacune de ces structures. Cette mesure, explique M. Zoubir Rekik, lors de son intervention a été prise pour que soient accueillis et traitées toutes les personnes atteintes du covid, précisant que 100 lits avaient été mis en place, dont 16 ont été réservés à la réanimation au niveau de son établissement. Il ajoute qu'en plus de la literie, ont également été constitués des stocks d'équipements constitués de réactifs, d'appareils d'anesthésie, de respirateurs et de consommables. Il indique, que ces moyens sont en soi suffisants, bien que, tient-il à ajouter, il ne peut présager du nombre de malades que son hôpital aura éventuellement à recevoir. L'intervenant signale, qu'en plus des personnes traitées au sein de sa structure hospitalière, celle-ci assure, par ailleurs, le suivi médical de 240 malades "en ambulatoire", lesquels, précise-t-il, bénéficient d'un contrôle à distance et de l'ensemble du protocole thérapeutique nécessité par leur état. Pour le directeur de l'hôpital Nafissa Hamoud, tous ces moyens, aussi efficaces qu'ils peuvent l'être, devraient également être appuyés d'un strict respect, par les tous les citoyens, de mesures de confinement et de gestes barrières, seuls à même, dit-t-il, de permettre de stopper la propagation du virus.

Pour lui, "la charge de travail" qu'impose la lutte des personnels soignants contre l'épidémie, "*dont certains n'ont pas visité leur domicile depuis un à deux mois*", les met à rude épreuve, provoquant, parfois, leur total épuisement.

R. N.

HYDROCARBURES

Les cours du pétrole reculent face à une offre attendue en hausse

Les prix du pétrole ont baissé lundi, face à la perspective d'une hausse de la production des membres de l'Opep+ au mois d'août et l'avancée de la pandémie de Covid-19, notamment aux Etats-Unis.

PAR RIAD EL HADI

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a fini à 42,72 dollars à Londres, en baisse de 1,2% ou 52 cents par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois d'août a abandonné 1,1% ou 45 cents, à 40,10 dollars. "*Le pétrole commence la semaine dans le rouge car l'offre des membres de l'Opep+ devrait augmenter à partir du mois d'août, tandis que le nombre de cas de Covid-19 aux États-Unis et dans d'autres pays interroge sur le rythme de la reprise de la demande mondiale*", a estimé Louise Dickson, analyste de Rystad Energy. Les 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), et leurs 10 partenaires, rassemblés sous le terme Opep+, se retrouvent en milieu de semaine par webcams interposées pour évaluer, comme il est prévu chaque mois, *"les conditions du marché de l'énergie, les niveaux de production et de conformité*", à l'accord en vigueur, selon le cartel. L'Opep+ s'est engagée en avril à réduire sa production de 9,7 millions de barils par jour (mbj), en mai et juin, et a reconduit cet effort au mois de juillet. La hausse de la production doit ensuite se faire de manière progressive: la coupe ne sera plus que de 7,7 mbj d'août jusqu'à décembre, puis de 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022.

Les observateurs et acteurs de marché essayent d'anticiper l'appréciation, par l'Opep et ses alliés, de la vitesse de la reprise économique qui peut influer sur la marche programmée des coupes. Les cours risquent par conséquent "*d'être très volatils cette semaine car le marché est sujet à plusieurs rumeurs*" autour de cette réunion, a expliqué Naeem Aslam, d'Avatrade.

Ils suivent aussi de près l'évolution de la pandémie: si une étude montrant une relative efficacité de l'antiviral remdesivir pour combattre le nouveau coronavirus avait soutenu les cours vendredi, les chiffres des nouvelles contaminations aux États-Unis, premier consommateur mondial d'or noir, ont plutôt eu tendance à les plomber lundi.

La tendance baissière de ce début de semaine s'est confirmée ce matin. Vers 6h00 Gmt le Brent perdait 1,47% à 42,09 dollars le baril.

R. E.

TRAÇABILITÉ DES CÉRÉALES

L'OAIC se dote d'un système numérique

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC),s'attelle actuellement à la mise en place d'un nouveau système numérique pour le suivi de la traçabilité en entrepôts des céréales, qui permet de fournir des informations exactes et en temps réel de toutes les opérations de transfert et de stockage, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Développé par des informaticiens de l'OAIC, ce système est entré en phase expérimentale, fin 2018, au niveau de cinq coopératives agricoles avant sa généralisation, début 2019, à l'ensemble des coopératives en remplacement de l'ancien mode de gestion basé sur les correspondances écrites, les courriels et les communications téléphoniques, précise le communiqué. Depuis le début de l'année en cours, le mode gestion classique a été définitivement abandonné au profit du nouveau système numérique, ajoute la même source.

Au plan pratique, le nouveau système permet la traçabilité des mouvements de stocks, notamment les transferts de quantités de blé d'une coopérative à une autre, en fournissant par exemple des informations précises sur les heures de leurs sorties et arrivées mais également sur les transporteurs ou encore d'intervenir immédiatement en cas de perturbation, lors du transfert. Il sera possible, grâce à cet outil, de connaître les volumes en stock et leur répartition au niveau des coopératives sous tutelle, une opération qui nécessitait auparavant beaucoup de temps et d'effort.

A cette occasion, les ingénieurs de l'OAIC ont affirmé que le nouveau système sera développé davantage afin d'être encore plus performant en termes d'exactitude et de transparence, et que c'est là l'objectif de l'Office, qui a érigé la numérisation de la gestion en priorité.

R. N.

MIGRATION CLANDESTINE

L'approche algérienne dans le traitement du phénomène, présentée

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement urbain, Kamel Beldjoud, a présenté lors d'une rencontre par visioconférence, avec nombre de ministres de l'Intérieur de l'Union européenne (UE), l'approche algérienne et sa dimension humanitaire dans le traitement du phénomène de la migration clandestine. Cette réunion, à laquelle ont pris part des représentants de l'Italie, le France, Malte et l'Allemagne, a été l'occasion d'examiner la migration clandestine et d'aborder les voies et moyens de lutter contre ce phénomène et d'y mettre un terme, a précisé un communiqué du ministère. Dans son allocution, M. Beldjoud a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre "*susceptible de renforcer la coopération entre les différents acteurs aux plans régional et international en matière de lutte contre les réseaux de passeurs*". "*La recherche de solutions pratiques pour endiguer ce phénomène*", a également été mise en exergue par le ministre. Plus loin, il a passé en revue la dimension humanitaire de l'approche algérienne dans le traitement de ce fléau, mettant l'accent notamment sur "la mise en place d'importants moyens et ressources matériels et humains pour la prise en charge des migrants clandestins". Le ministre a réitéré, à cette occasion, la disposition constante de l'Algérie et son souci de renforcer les liens de coopération avec les partenaires, pour une meilleure maitrise du flux de ces migrants. Il est nécessaire, selon le ministre, d'agir "selon une vision équilibrée sous-tendant coopération et solidarité, en tenant compte de l'immigration clandestine et sa relation avec les facteurs de développement et de sécurité, l'objectif étant de faire face aux conséquences de ce phénomène sur les pays de la région", a conclu le communiqué.

R. N.

APRÈS LE BLOCAGE DE LA RN9 PAR UN ROUTIER

Incompréhension à Béjaïa !

Ce qui s'est passé depuis dimanche 12 juin, et hier sur la Route nationale N° 9, dans la wilaya de Bejaïa, est plus qu'insolite. Cet important axe routier, reliant deux grandes wilayas du pays, Bejaïa et Sétif, a été bloqué pendant deux jours par un chauffeur de camion de gros tonnage entre Darguina et Souk El Thenine, sur la côte Est de Bejaïa.

Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent le chauffeur allongé sur un matelas à même la chaussée, son engin chargé barrant complètement la route.

Selon plusieurs témoignages, il entend ainsi protester contre le retrait de son permis de conduire par les services de sécurité à un barrage routier. La circulation a été totalement bloquée entre Béjaïa et Sétif et cala a duré deux jours.

Selon la page Béjaïa, soit l'observateur, la circulation a été rétablie ce lundi au milieu d'après-midi, sans préciser si c'est sur intervention des services de sécurité ou si c'est le chauffeur qui a décidé de son plein gré de mettre fin à son action.

ALGER

Des escrocs se faisaient passer pour des fonctionnaires de la Présidence

Les services de sécurité ont démantelé un réseau d'escrocs dont les membres usurpaient l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République, a appris l'agence officielle APS auprès de ces services.

Selon la même source, "*les concernés activaient au nom d'une association non agréée, en faisant croire aux victimes, pour les escroquer, qu'ils collaboraient avec la Présidence de la République*".

Les mis en cause, précise-t-on, *"ont illégalement délivré à des citoyens des autorisations de circulation durant le confinement en contrepartie de sommes d'argent, de même qu'ils ont collecté des dons détournés de leur destination initiale, et fourni des autorisations et documents à des étrangers".*

Les services de sécurité ont présenté les mis en cause dans cette affaire devant le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, tandis que les investigations se poursuivent pour identifier le reste des suspects et d'autres victimes de ce réseau.

Le juge d'instruction a ordonné le placement de trois (3) mis en cause en détention provisoire, et cinq (5) autres sous contrôle judiciaire, et a émis des mandats d'arrêt à l'encontre d'autres suspects.

Les prévenus sont accusés d' *"usurpation d'une qualité légalement réglementée, escroquerie, faux et usage de faux, immixtion dans des fonctions publiques, civiles ou militaires ou accomplissement d'un acte d'une de ces fonctions".*

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida
Daïra de Blida
Commune de Blida
Direction des finances
Bureau des marchés publics

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigences De Capacité Minimale N°.126

La Commune de Blida, lance un avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE BEN CHOUBAINE

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des Marchés Publics sis Avenue Tayeb Djoughlali-Blida, contre paiement de la somme de 3.000.00 DA , ***non remboursable.***

Conditions d'éligibilité :
En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations publics, pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité suivantes :

- **1ère condition** : Capacités Professionnelles :
  - Certificat de qualification de la catégorie « II » ou plus dans le domaine de bâtiment activité principale en cours de validité.
  - Deux attestations de bonne exécution au minimum des travaux de même nature délivrée par un maitre d'ouvrage public
- **2ème condition** : capacité Technique :
  - liste des moyens humains et matériels exigée pour l'évaluation technique : un camion 2.5T et plus + un technicien supérieur ou plus en bâtiment ou GC
- **3ème condition** : capacité Financière : Bilan des trois dernières années (Un Chiffre D'affaire Moyen Composte Par Les Services Des Impôts ≥ 15.000.000.00 DA.
- **4ème condition** : délai administratif des travaux est estimé à 03 mois Maximum.

Préparation de la soumission : **les entreprises intéressées par l'objet de l'appel d'offre et qui accomplies les conditions d'éligibilité de voir à l'article 14 du cahier des charges les documents nécessaire pour la préparation des offres.**
Important : Si un soumissionnaire est attributaire de plus d'un projet et à la même période des travaux ; il est dans l'obligation de présenter pour chaque projet retenue une liste nominative et précise des moyens humains et matériel affectée.
Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur et préciser au+ cahier des charges .
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
-Appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N°……..

TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE BEN CHOUBAINE

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la Commune de Blida sis Avenue Tayeb Djoughlali
L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12H00 au 15èmejour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics (au cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).
Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures au siège Commune de Blida . (Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Midi Libre n° 4045 - Mercredi 15 juillet 2020 - Anep 2016 011 462

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE D'AIN TURK

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

N° NIF : 0984 1029 50964 13

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC d'Ain Turk , wilaya de Bouira porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet :

REALISATION DE LA ROUTE RELIANT IKOUCHACHE – OULED ALI SUR 1740 ML

Paru dans les quotidiens MIDI LIBRE le 02/06/2020 et EL HAYET du 02/06/2020 que l'évaluation et l'analyse des offres du 18/06/2020 ont donné lieu au choix suivant :

N°	Projet	Entreprise N° NIF	Note technique /40	Montant TTC/ DA	Délai	Obs
01	REALISATION DE LA ROUTE RELIANT IKOUCHACHE – OULED ALI SUR 1740 ML	SARL ATD COMPANY GERANT ADJERID MED 001016098234356	25	16 741 634,00	04 Mois	Offre moins disant

Les soumissionaires intéressés sont invités à se rapprocher du service des marchés publics au plus tard dans les trois (03) premiers jours de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financiere
Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4045 - Mercredi 15 juillet 2020 - Anep 2016 011 371

BISKRA, HÔPITAL DR SAÂDANE

Acquisition d'une machine PCR pour le dépistage du Covid-19

Lors de sa visite, le ministre a écouté les préoccupations des citoyens et les équipes médicales qui subissent de plein fouet l'épidémie du Covid-19 où il a avoué que « le secteur de la santé de la wilaya fait face à de multiples problèmes qui s'expliquent, entre autres, par une mauvaise gestion de la situation et des malentendus entre l'administration et les staffs médicaux ».

PAR BOUZIANE MEHDI

En visite d'inspection dans la wilaya de Biskra, Abdelrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a révélé, mercredi 8 juillet, que « le laboratoire de l'hôpital Dr Saadane de Biskra sera équipé d'une machine PCR pour le dépistage du Covid-19 », précisant que cette machine a été mise à la disposition de ce laboratoire et est opérationnelle dès le lendemain pour répondre aux besoins des personnes atteintes par ce virus qui devaient jusqu'ici attendre plusieurs jours pour connaitre les résultats de leurs analyses et soulignant que « cette situation a crée une tension au sein des services hospitaliers ». Les services hospitaliers concernés par la prise en charge des patients atteints du coronavirus ont été dotés de respirateurs artificiels et d'autres appareils de réanimation, dans le cadre des efforts continus pour « offrir une prise en charge optimale aux malades dans cette wilaya », a fait savoir le ministre, et faisant le point sur la situation épidémiologique dans cette wilaya, il a affirmé que « Biskra a grandement souffert durant les derniers jours en raison de l'épidémie, ce qui a suscité l'inquiétude des équipes médicales », relevant « qu'il était nécessaire de venir et évoquer de prés les préoccupations des staffs médicaux d'autant plus que cette situation affectait les capacités d'accueil et le rendement des services de réanimation ». Lors de sa visite, le ministre a écouté les préoccupations des citoyens et les équipes médicales qui subissent de plein fouet l'épidémie du Covid-19 où il a avoué que « le secteur de la santé de la wilaya fait face à de multiples problèmes qui s'expliquent entre autres par une mauvaise gestion de la situation et des malentendus entre l'administration et les staffs médicaux ». M. Benbouzid a demandé de lui laisser un peu de temps pour « résoudre les préoccupations soulevées ».

Dans ce contexte, le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière a, dans ce même contexte, assuré que de nombreuses mesures seront prises pour fournir aux équipes médicales les équipements et appareils nécessaires à la réduction du nombre de cas dans les services de réanimation.

Le ministre a, au cours de cette visite, inspecté le service du coronavirus dans la commune de Sidi Okba (18 km à l'Est de Biskra), avant de s'enquérir de la situation épidémiologique à Zerbiet El Oued (80 km à l''st du chef lieu), qui a récemment enregistré une augmentation « sensible » du nombre de cas et s'est ensuite rendu à l'hôpital El Hakim Saâdane de Biskra pour finalement conclure sa visite dans cette wilaya par une rencontre avec les employés du secteur de la Santé et les autorités locales.

B. M.

CONSTANTINE, PROGRAMME INTERNATIONAL DEVELOPER STUDENT CLUB DE GOOGLE

Mention honorable pour les étudiants constantinois

Des étudiants du club scientifique de l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB) de Constantine ont décroché « la mention honorable » du programme international Developer Student Club de Google, a annoncé, mardi 7 juillet, le directeur de l'Ecole, Douadi Khelifi.

« Cette mention a été obtenue pour le projet de recherche baptisé Drug OC qui permet, à travers une application, de créer un système de pharmacovigilance pouvant se substituer en partie aux prérogatives des instances compétentes dans la gestion de cette discipline scientifique », a précisé à l'APS M. Khelifi. Relevant que c'est « une prouesse de dimension internationale » qui met en avant des compétences nationales en matière d'intelligence artificielle (IA), le directeur de l'ENCB a précisé que le projet Drug OC du Club scientifique de l'Ecole était parmi les 20 meilleurs projets ayant participé au programme Developper Student Club, lancé chaque année par Google developers pour les outils et plates-formes de développement logiciel, les interfaces de programmation d'applications (API) et les ressources techniques.

Douadi Khelifi a indiqué qu'un millier de clubs scientifiques de plus de 800 universités à travers le monde ont pris part à ce programme, soulignant que ce projet est parmi « le top 5 » des meilleurs projets dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du nord (MENA), région qui prend part pour la première fois à ce programme.

L'idée du projet de recherche est celle d'un étudiant du club scientifique de l'ENSB qui avait effectué son stage de 4e année de la saison universitaire 2018-2019 au Centre national de pharmacovigilance et matériovigilance d'Alger et s'était familiarisé avec les différents procédés utilisés dans ces deux domaines de la santé, a-t-on noté. L'objectif du programme Developer Student Club de Google est de trouver une solution à un programme local en utilisant des outils technologiques ce qui permettra aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences, de développer les domaines technologiques et de se distinguer dans beaucoup de leurs segments. Dans le cadre de ce programme international, les étudiants sont appelés à utiliser les ressources (données) de Google pour apprendre de nouvelles technologies telle que l'intelligence artificielle, la computation haute performance et le développement d'application Android, entre autres. Selon M. Khelifi, ce type de programme permet de rapprocher les étudiants des technologies modernes, notamment celle de Google, de combler le vide entre la théorie et la pratique et de faciliter l'intégration des étudiants dans le monde professionnel à travers le développement de nombreuses compétences, le travail en équipe, la communication et la gestion des projets entre autres.

Les étudiants du club scientifique de l'ENSB de Constantine s'attèlent actuellement à créer « une intelligence artificielle capable de déterminer le lien de causalité entre le médicament et l'effet indésirable et créer notre propre base de données des médicaments, effets indésirables et rapports d'imputabilité », a fait savoir M. Khelifi, précisant que l'objectif est de pouvoir obtenir le brevetage de ce projet.

APS

KHENCHELA

Installation d'une colonne mobile pour lutter contre les feux

Une colonne mobile de la Protection civile a été installée, mercredi 8 juillet, au siège de l'unité principale de la commune de N'sigha, dans la wilaya de Khenchela, dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêt et de récoltes 2020. Le wali de Khenchela, Ali Bouzidi, et le directeur local de la Protection civile, Abdelmalek Boubertakh, ont présidé la cérémonie de mise en service de la colonne mobile devant œuvrer à la protection du patrimoine forestier et la récolte agricole de la wilaya de Khenchela durant la période s'étendant du 8 juillet au 31 octobre prochain Le chargé de communication des services de la Protection civile, le lieutenant Adel Messadia, a indiqué que la colonne mobile est constituée de six camions légers anti-incendie, deux camions citernes, un bus de transport, un véhicule de télécommunication en plus d'une centaine d'extincteurs dorsaux.

Afin d'intervenir rapidement et efficacement, et parer à tout risque de feu dans la wilaya de Khenchela, plus de 700 éléments tous grades confondus, répartis sur 18 groupes, ont été mobilisés pour cette colonne installée en coordination avec la Conservation des forêts.

La même source a, dans ce contexte, rappelé que la Protection civile et la Conservation des forêts de la wilaya de Khenchela devront collaborer pour protéger plus de 146 hectares répartis sur plusieurs massifs forestiers, tels que Beni Meloul, Ouled Yaâkoub, Beni Oudjana. Il est à noter qu'en marge de l'installation de la colonne mobile, plus de 50 éléments de la Protection civile ont été promus à des grades supérieurs, à l'occasion du 58ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

EL OUED

Sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité

Une campagne de sensibilisation sur la consommation rationnelle de l'électricité durant la saison estivale (été 2020) a été lancée, mardi 7 juillet à El Oued, à l'initiative de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), selon les responsables de l'entreprise. S'inscrivant dans le cadre d'un programme tracé par l'entreprise, cette campagne vise la sensibilisation du grand public sur l'importance de l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique durant la saison estivale, a indiqué le chargé de la communication auprès de Sonelgaz, Habib Mouslim. Les activités de cette initiative s'articulent autour de la sensibilisation du citoyen quant aux avantages de la consommation rationnelle de l'électricité notamment sur la réduction de la facturation, considérée comme comportement citoyen et civique, et mettre en évidence le rôle primordial de la rationalisation dans la protection et la sécurisation des installations électriques mises en service, dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie électrique à la population. Pour atteindre les objectifs escomptés de cette campagne, un plan a été élaboré par les services commerciaux et techniques de la Sonelgaz, s'appuyant, notamment, sur les fonctionnaires des agences commerciales, avec le concours des éléments du mouvement des Scoutes musulmans algériens (SMA), a-t-il expliqué. Les médias du secteur public ainsi que les sites et pages des réseaux sociaux contribuent, pour leur part dans la généralisation de cette campagne de sensibilisation, selon les organisateurs.

APS

L'intoxication alimentaire : un classique en été !

Bien des gens gardent de pénibles souvenirs après avoir été victimes d'une intoxication alimentaire. Souvent sans gravité, une intoxication peut, toutefois, entraîner des symptômes sévères et dans certains cas, heureusement très rares, la mort. Elle se produit le plus souvent après la consommation d'aliments ou d'eau contaminés par certains microbes ou leurs toxines.

N'importe qui peut être victime d'une intoxication alimentaire. Toutefois, certaines personnes sont plus à risque que d'autres d'en subir les inconvénients ou les complications.

Personnes à risque :

Les jeunes enfants ; les personnes âgées ; les femmes enceintes ; les personnes dont le système immunitaire est affaibli, par exemple par une maladie, un état particulier ou un traitement médicamenteux.

Attention à la salmonelle !

Plusieurs microbes différents peuvent infecter une personne et provoquer une intoxication alimentaire. Cependant, une bactérie appelée la salmonelle figure parmi les causes les plus communes d'intoxication alimentaire. Une telle infection, appelée la salmonellose, survient plus souvent durant la période estivale.

La salmonelle se retrouve souvent dans les aliments crus ou insuffisamment cuits; c'est pourquoi les barbecues, les buffets froids et les pique-niques constituent autant d'occasions possibles d'être exposé à la salmonelle. La volaille, la viande, les fruits de mer et les œufs sont des exemples d'aliments pouvant en contenir.

Cela dit, tous les aliments, y compris les fruits et légumes, sont susceptibles de véhiculer la salmonelle s'ils ont été lavés avec de l'eau contaminée ou s'ils sont entrés en contact avec d'autres aliments contaminés. À noter que la salmonelle peut se transmettre par contact avec les selles d'une personne ou d'un animal infecté, notamment celles d'un animal domestique.

Les principaux symptômes de la salmonellose comprennent les nausées, les vomissements, les crampes au ventre, la diarrhée et la fièvre. Ils surviennent généralement de 12 à 72 heures après avoir mangé un aliment contaminé, et peuvent durer en moyenne de 4 à 10 jours.

La prévention

Voici quelques conseils pour éviter une infection à la salmonelle ou à d'autres microbes susceptibles de causer une intoxication alimentaire :

• Avant de manipuler de la nourriture, lavez-vous les mains soigneusement à l'eau savonneuse. Il est recommandé de les laver souvent lors de la préparation, surtout lorsque vous passez d'un aliment à l'autre. Rappelez-vous qu'un bon lavage des mains dure au moins 30 secondes.

• Assurez-vous que les aliments crus nécessitant une cuisson, comme la viande, n'entrent pas en contact avec d'autres aliments crus pendant la préparation.

• Nettoyez bien vos ustensiles aussi souvent que nécessaire, par exemple après tout contact avec des aliments non cuits.

• Nettoyez également vos surfaces de travail, comme le comptoir ou les planches à découper.

• Lavez bien les fruits et légumes à l'eau courante avant de les consommer.

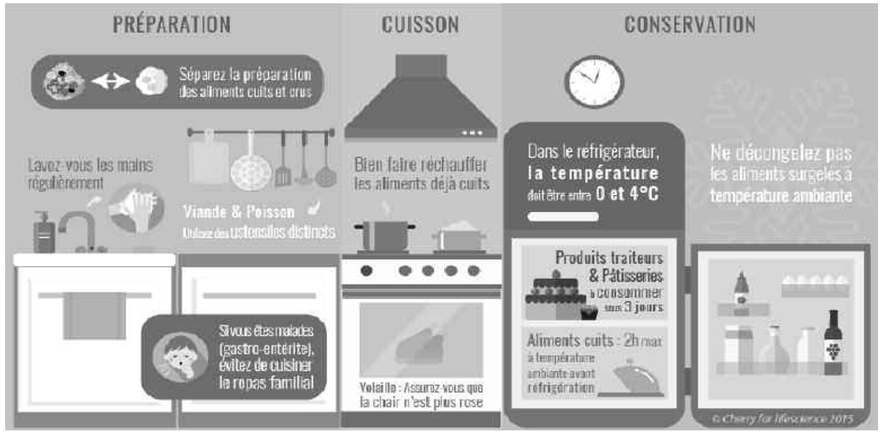

• Évitez le lait et les produits laitiers non pasteurisés (par exemple, le fromage de lait cru).

• Ne mangez pas de volaille, de viande ou d'œufs crus. Assurez-vous de toujours les cuire suffisamment.

• Maintenez la température de votre réfrigérateur à environ 4,4 °C (40 °F) et celle de votre congélateur en dessous de -18 °C (0 °F).

• Entreposez les aliments périssables dans une glacière munie d'un thermomètre et maintenez la température à 4,4 °C (40 °F).

• Gardez les aliments recouverts jusqu'au moment de les préparer ou de les cuire.

• Si vous (ou votre enfant) avez été en contact avec un animal domestique ou sauvage, ou ses excréments, lavez-vous les mains soigneusement.

• Jetez les aliments restés trop longtemps à la température ambiante ou à la chaleur. En été, il n'est pas rare que de la nourriture reste plus longtemps dehors qu'elle ne le devrait.

• Ne faites jamais des « restants » avec des aliments qui n'ont pas été conservés d'une façon optimale.

Comme vous pourriez, sans le savoir, être porteur de la salmonelle ou d'un autre microbe transmis par les selles, lavez-vous les mains soigneusement chaque fois que vous allez aux toilettes.

Prenez également soin de bien les laver après avoir changé une couche ou manipulé les ordures.

Sachez qu'un aliment peut être contaminé même si son apparence, son goût et son odeur ne sont pas altérés.

Minimiser les risques d'intoxication alimentaire

Les problèmes gastro-intestinaux liés à des organismes nuisibles qui circulent entre les produits alimentaires concernent de nombreuses personnes chaque année. Cet été, évitez les pièges en adoptant des gestes de prévention au niveau du stockage, de la préparation et de la cuisson des aliments.

Avec l'arrivée de la saison des pique-niques, les risques d'intoxication alimentaire se multiplient, gâchant ainsi le plaisir des amoureux de l'été. L'économie alimentaire mondiale favorise un système de production parfois à des milliers de kilomètres du lieu de distribution, en utilisant des emballages en vrac pour simplifier la préparation des aliments à la maison et au restaurant. La viande, la volaille et le poisson peuvent provenir d'immenses fermes où des centaines de milliers d'animaux sont élevés ensemble, ce qui augmente le risque que les organismes empoisonnant les aliments se répandent largement avant d'être détectés. D'ailleurs, les œufs crus et la viande pas suffisamment cuite ne sont pas les seuls sujets d'inquiétude. Les fruits, les légumes, certaines céréales et l'ensemble des produits transformés peuvent contenir des organismes nuisibles, indique le New York Times.

Nous pouvons nous protéger en prenant quelques précautions. Le plus important : garder les aliments chauds au chaud, et les aliments froids au froid. Si un aliment doit être réfrigéré, ne le gardez pas à température ambiante plus longtemps que le trajet entre le magasin et votre domicile, soit une heure ou deux. Par temps chaud ou dans un véhicule garé au soleil, transportez les aliments dans une glacière ou un sac isotherme.

La bonne température

Une fois à la maison, entreposez les aliments de façon sécuritaire. Ne placez jamais de la viande, de la volaille ou du poisson crus sans film protecteur dans le réfrigérateur où ils peuvent s'égoutter sur d'autres aliments, en particulier les aliments déjà cuits et les fruits et légumes frais qui peuvent être consommés crus. Sortez les aliments du congélateur suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent être décongelés dans le réfrigérateur ou utilisez un four à micro-ondes avec fonction de décongélation.Les experts déconseillent de rincer la viande, la volaille et le poisson crus dans l'évier : cela risque de répandre des organismes nocifs sur des surfaces qui entreront plus tard en contact avec des aliments consommés crus. Toutefois, les fruits et légumes doivent être lavés même si vous prévoyez de les peler ou de les cuire.

Avant de vous préparer à cuisiner, utilisez du savon et de l'eau chaude pour vous laver les mains, sous les ongles et jusqu'aux poignets. Utilisez un nettoyant commercial ou une solution d'une cuillerée à thé d'eau de Javel dans un litre d'eau pour nettoyer les surfaces de la cuisine.

Lorsque vous préparez des aliments, utilisez des planches à découper et des couteaux séparés pour les viandes et poissons, et pour les fruits et légumes.

Réfrigérez toujours les aliments marinés, et n'utilisez jamais la même marinade sur les aliments après leur cuisson ou pour mariner autre chose.

Respectez les températures de cuisson des produits d'origine animale et, une fois prêts, déposez-les sur un plat propre.

Enfin, si vous soupçonnez une intoxication alimentaire, vous pouvez empêcher d'autres personnes de tomber malades en signalant le plus tôt possible votre problème au service de santé local et à l'établissement où vous avez acheté ou consommé les aliments.

10 réflexes pour éviter les intoxications alimentaires

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les aliments porteurs de bactéries, de virus ou de parasites seraient responsables de plus de 200 maladies ! Pour sa propre sécurité, le consommateur a aussi un rôle à jouer.

• Je fais confiance à mes sens

On jette tout aliment dont l'odeur, la couleur, la texture ou le goût paraît suspect. Et on recrache si on l'a en bouche : mieux vaut être impoli que malade.

• Je vérifie l'intégrité des emballages

Un sous-vide un peu lâche, un opercule de yaourt déchiré… à l'air, des bactéries, des moisissures ou d'autres micro-organismes ont pu se développer. On n'achète pas, ou on jette ! Idem pour une boîte de conserve bombée, signe de fermentation à l'intérieur.

• Je découpe sur une planche en plastique ou en métal

Des bactéries peuvent prospérer dans les rainures d'une planche en bois, même bien lavée. On la choisit en plastique ou métal et on la lave à chaque utilisation : pas question de poser la viande cuite là où l'on vient de couper de la viande crue ou des légumes.

• Je mets de l'ordre dans le réfrigérateur

On range les aliments par dates de péremption et par catégories. On isole ceux qui peuvent souiller les autres : fromages au lait cru, fruits non lavés… Deux fois par mois, on passe une éponge propre avec du vinaigre blanc ou de l'eau de Javel.

• Je consomme les restes dans les 24 heures

Les bactéries aiment les températures moyennes, 25 à 37 °C. On ne laisse pas trop longtemps le plat sur la table. On le transvase dans un récipient, on laisse refroidir et on le place, couvert, dans le réfrigérateur, pour un jour maximum. On réchauffe à plus de 70 °C avant de manger.

• Je jette les denrées fragiles entamées

Préparations à base d'œufs crus (mousse, mayonnaise…), tartares de viande ou de poisson, coquillages… ce qui n'est pas consommé tout de suite va à la poubelle.

• Je congèle la viande et le poisson que je mangerai crus

La congélation détruit les principaux parasites éventuels de ces aliments. Deux jours avant de préparer des sushis ou un tartare, on les entrepose au grand froid.

• Je décongèle dans le réfrigérateur

A température ambiante, cela va plus vite, mais favorise le développement bactérien !

9- Je place un Esquimau "sentinelle" au congélateur

Sans son emballage : en cas de coupure d'électricité, il change de forme. Auquel cas on jette tout le contenu du congélateur. Car, lors de la décongélation, les microbes se multiplient : recongeler, c'est les "conserver" et préparer une autre multiplication à la décongélation suivante.

• Je change souvent les éponges et les torchons

On y trouve parfois plus de microbes que sur la lunette des toilettes ! Les mains, les ustensiles et la vaisselle seront de même bien nettoyés, voire désinfectés, après chaque manipulation.

Notre nourriture estivale préférée comme la pastèque, la salade et les burgers peut contenir des bactéries responsables de maladies désagréables et dangereuses. Découvrez comment les éviter.

●●●

●●●

Les aliments dangereux de l'été
La saison de l'été a officiellement commencé depuis quelques jours et vous pensez déjà à tous les pique-niques, barbecues et apéritifs qui vous attendent dans les mois qui viennent ? Il serait dommage de gâcher ces bons moments par une intoxication alimentaire.
Pourtant, certains aliments risquent de se révéler très dangereux pour votre santé, comme le rappelle le site américain Health. La nourriture qui traîne hors du frigo pendant plus de quatre heures, les restes de la veille mal conservés, de la viande à l'origine douteuse… attention aux pièges !

Les burgers
La star des barbecues peut vous faire passer quelques mauvaises journées si elle n'est pas assez cuite. La bactérie E. coli se niche parfois dans les steaks hachés et le risque augmente si la viande est le résultat d'un mélange de plusieurs bœufs différents. Pour être sûr de ne pas vous rendre malade, dites adieu au burger saignant, et privilégiez plutôt une cuisson à point.

La laitue et les tomates
L'été, on a souvent envie de manger léger et frais. Quoi de mieux qu'une bonne salade composée de laitue et de tomates ? Ces aliments peuvent être contaminés de différentes manières au moment de la production ou à la maison, quand on prépare la salade.
Lavez-vous les mains avant de préparer à manger et rincez soigneusement les feuilles de laitue et les tomates en utilisant une grande passoire pour limiter les risques.

Les huîtres
Cet été, vous craquerez peut-être pour un apéritif dinatoire à base d'huîtres et de champagne sur le bord de la plage… Parmi tous les fruits de mer crus, les huîtres sont malheureusement les plus dangereuses.
Elles peuvent contenir des bactéries responsables de diarrhée, vomissements et douleurs abdominales. Les personnes souffrant de maladies du foie, diabète, cancer, problèmes d'estomac ou d'autres maladies touchant le système immunitaire y sont particulièrement sensibles. Alors, vérifiez bien la provenance et la fraîcheur de vos huîtres !

Pastèques et melons
On a beau adorer croquer dans ces fruits si rafraîchissants l'été, eux aussi peuvent causer des intoxications dangereuses. La bactérie Listeria et d'autres germes qui aiment les températures du réfrigérateur se cachent peut-être sur l'extérieur des melons et des pastèques. Lorsqu'on coupe ces fruits en tranches, on peut les faire passer à l'intérieur, et risquer ainsi de tomber malade. Pour cette raison, il vaut mieux rincer et frotter avec une brosse la peau de ces fruits avant de les couper.

Alimentation : le cru est-il sain ?
Avec la belle saison, les aliments crus reviennent en force sur nos tables. Attention, à haute dose ou de mauvaise qualité, ils peuvent être nocifs. Il importe d'être particulièrement vigilant pour les viandes et poissons.

Des précautions à prendre
Certains germes qui ne sont détruits que par la chaleur (c'est le cas de la listéria) peuvent faire courir des risques mortels aux individus fragilisés : personnes très âgées, immunodéprimées, enfants en bas âge, femmes enceintes.
Les médecins conseillent alors d'éviter purement et simplement viandes, poissons et crustacés sous la forme crue ou peu cuite.
Le grand froid, comme la grande chaleur, détruit ou freine le développement des germes.
Les viandes et poissons surgelés sont conseillés pour les préparations crues. Décongeler impérativement les aliments dans le réfrigérateur et non à température ambiante.
A défaut de surgelés, consommer les crustacés, viandes et poissons frais, dans les deux heures suivant l'achat.
Eviter les points de vente "sauvages", non agréés par les services vétérinaires.
Pour réaliser une marinade, laisser toujours mariner les produits dans le réfrigérateur.

Au réfrigérateur : rangez chaque aliment à sa place
Le réfrigérateur est un lieu qu'il ne faut pas négliger. La température doit y être inférieure ou égale à 4 °C. Vérifiez-la avec un thermomètre adapté (en vente en grandes surfaces). Et elle n'est pas uniforme d'une zone à l'autre, chaque aliment a donc une place bien précise.

La zone la plus froide
Elle se situe en haut sous le freezer ou au-dessus du bac à légumes si votre réfrigérateur dispose d'un congélateur séparé. Vous y conserverez les viandes crues, les abats, la viande hachée, la volaille, la charcuterie, le poisson, les fromages frais, les yaourts, la crème fraîche, les légumes en sachet, les plats tout préparés.
La zone intermédiaire
C'est la place des légumes et des fruits crus, du lait ouvert (pas plus de 3 jours), de la soupe préparée (pas plus de 2 jours) et des fromages affinés (camembert, chèvre).
Le bac à légumes
Rangez-y les légumes et les fruits frais (sauf la banane).
La contre-porte
Stockez-y les œufs, le beurre et les boissons.
Dans le congélateur : respectez les durées de conservation
Si vous congelez des aliments ou des plats, pensez à retirer leurs emballages et glissez-les dans un contenant spécifique à la congélation.
Notez correctement sur le sac, le film plastique ou la boîte, le contenu ainsi que la date de congélation. Placez les aliments anciens sur le dessus. On a vite fait d'oublier une pâte à tarte cachée tout au fond…
Durée de conservation des produits surgelés achetés
Viandes et poissons : de 8 à 24 mois.
Pâtisseries : de 12 à 24 mois.
Fruits et légumes : de 24 à 36 mois.
Durée de conservation des produits surgelés par vos soins
Poissons : de 3 à 5 mois.
Agneau, veau : de 6 à 8 mois.
Fruits et légumes : de 8 à 10 mois.
Bœuf, volaille : 12 mois.
Frigo et congélo : passez l'éponge
Chaque semaine, nettoyez votre frigo avec une éponge humide additionnée d'un produit désinfectant toujours dilué (type eau de Javel).
Date de péremption des aliments : respectez-la !
Les aliments comportent sur leur emballage une date limite de consommation (DLC) ou d'utilisation optimale (DLUO). Cette indication vous renseigne sur la date à partir de laquelle les qualités microbiologiques, gustatives ou nutritives du produit ne sont plus garanties.
LA DLC
Au-delà de cette date, les aliments ne doivent plus être consommés sous peine de devenir dangereux pour la santé. Cette DLC concerne des denrées périssables susceptibles de faire courir un risque sanitaire : produits frais des rayons réfrigérés des magasins (charcuteries, viandes, produits laitiers).
Pour certains produits, la DLC n'est plus valable dès l'ouverture de l'emballage. Dans ce cas, il est indiqué sur l'étiquette le délai de conservation après ouverture.
La DLUO
La date d'utilisation optimale prévient que la qualité (gustative, nutritionnelle) du produit n'est plus optimale. Cependant, l'ingestion d'un aliment dont la DLUO est dépassée ne présente pas de danger pour la santé du consommateur.

AGRICULTURE

L'un des piliers de l'économie nationale à revaloriser

Jadis pays à vocation agricole par excellence exportant les fruits et légumes (agrumes et primeurs), l'Algérie possède les potentialités pour satisfaire largement le marché national et commercialiser d'importantes quantités de produits agricoles sur les marchés européen et africain subsaharien.

Les superficies gigantesques agricoles du Grand Sud peuvent générer des produits agricoles sur les plans quantitatif et qualitatif susceptibles de conquérir le marché extérieur, en ce sens que les consommateurs apprécient le label algérien et les produits bio bien prisés même par les consommateurs d'Amérique du Nord. Concernant les récoltes des wilayas du Sud, la logistique et les moyens de transport aérien de marchandises (avions cargos) sont indispensables pour l'acheminement direct des produits agricoles vers le marché euroméditerranéen.

Aussi, il ne faut pas oublier que les produits agricoles et agroalimentaires représentent un taux appréciable du produit brut intérieur qu'il faut mettre en valeur.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a souligné la nécessité de redonner au secteur de l'agriculture la place qui lui sied et d'encourager l'investissement dans ce domaine.

Au niveau de l'exploitation agricole Harima-Rabah, implantée dans la commune de Tabia, première étape de sa visite, Abdelaziz Djerad a insisté sur la place et l'apport de l'agriculture dans l'économie nationale, mettant en exergue la nécessité d'un retour vers ce secteur, créateur d'emplois et de richesses et pour réduire la facture des importations.

"Notre production agricole est variée et de qualité. Le secteur doit être valorisé en encourageant l'investissement et en mobilisant les moyens nécessaires pour intervenir et exploiter de grandes surfaces", a souligné le Premier ministre.

Dans ce cadre, l'Etat interviendra pour apporter son assistance mais c'est à l'entreprise d'assurer et d'apporter la plus-value, a encore précisé Abdelaziz Djerad, soulignant la nécessité de développer et d'encourager l'industrie de transformation des produits agricoles pour répondre aux besoins nationaux.

Le Premier ministre a, en outre, insisté sur l'importance à donner à la région du sud du pays dans le but de diversifier la production agricole et d'alléger la facture des importations.

L'exploitation agricole Harima-Rabah est le fruit d'un investissement privé. Elle s'étend sur une superficie totale de 1.364 ha et spécialisée dans l'arboriculture fruitière, couvrant une superficie de 997 hectares de pommiers, pêchers, pruniers, cerisiers, vignes, abricotiers et plaquemines. L'exploitation assure une production totale de 560.210 quintaux.

Cette exploitation utilise le système d'irrigation du goutte-à-goutte qui assure une économie de l'eau, grâce à un réseau comportant dix bassins d'accumulation d'une capacité totale de 1.900.000 m3.

Cet investissement, réalisé sur fonds propres, est doté d'infrastructures de stockage, composées de deux chambres froides d'un volume total de 2000 m3 et de deux hangars d'une capacité totale de 1.800 m2.

L'exploitation agricole a permis, en outre, la création de 560 postes d'emploi, dont 260 permanents et 300 autres saisonniers. Elle est répartie sur trois sites, deux au niveau de la commune de Sidi Ali Benyoub et un troisième dans la commune de Tabia.

R. E.

TOURISME

L'impérieuse nécessité de relancer le secteur

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a insisté sur la nécessité "d'exploiter toutes les capacités disponibles" pour relancer le secteur et sortir de la dépendance aux hydrocarbures.

Au cours d'une visite d'inspection dans cette wilaya, le ministre a affirmé que "l'Algérie possède tous les ingrédients pour faire progresser le secteur du tourisme", ajoutant qu'il s'agit d'exploiter toutes les capacités disponibles et de les promouvoir, à l'instar de l'écotourisme, le tourisme thermal, le tourisme de montagne, saharien et culturel. Et de préciser : "Nous devons orienter tous les efforts dans cette optique afin que le secteur du tourisme bénéficie de l'attention qu'il mérite et devient l'une des ressources les plus importantes du pays en matière de devises". Selon le ministre, il faudrait également prêter attention au patrimoine culturel, le dépoussiérer et le préserver pour les générations futures, tout en œuvrant à commercialiser les produits artisanaux localement et internationalement.

Visitant certains hôtels privés du chef-lieu de wilaya, le ministre a salué l'initiative des propriétaires qui ont mis leurs établissements à la disposition des pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, attestant que "l'Etat ne les abandonnera pas alors qu'ils traversent une période difficile et ce, en les accompagnant et en les soutenant pour leur éviter de subir les répercussions de la pandémie".

Visitant, par ailleurs, une exposition organisée au siège de la Chambre de l'industrie et de l'artisanat, Hamidou a également loué les efforts déployés par les artisans qui ont confectionné un nombre important de masques de protection dans leurs ateliers, comme contribution à l'effort national de lutte contre l'épidémie coronavirus, avant d'honorer un certain nombre d'entre eux.

R. E.

ÉTATS-UNIS

Trump face au réveil américain

L'affaire George Floyd et la vague de protestation qui s'ensuit placent le président américain sur la défensive sur deux terrains – la pandémie et la question raciale – qui sont loin d'être les siens et sur lesquels sa gestion s'avère calamiteuse.

Insoutenable, le spectacle de l'agonie de George Floyd, ce Noir américain de 46 ans étouffé sous le genou d'un policier blanc le 25 mai à Minneapolis n'a pas seulement déclenché des émeutes destructrices.

La révolte qu'a suscitée ce meurtre filmé en direct a provoqué aux États-Unis une vague de protestation d'un genre nouveau contre le racisme et les violences policières : Noirs, Blancs, Latinos, hommes et femmes, du centre droit à la gauche radicale, défilent pacifiquement et au coude-à-coude, dans les grandes métropoles comme New York, Los Angeles ou Seattle, mais aussi dans une multitude de petites villes. Il ne s'agit plus d'explosions de colère dans les ghettos noirs, comme le pays en a tant connu dans le passé, ni d'une mobilisation strictement militante, mais d'une opportune lame de fond multiraciale.

D'une seule voix, des Américains de toutes origines non seulement dénoncent les bavures racistes, mais proclament une évidence trop souvent oubliée : "*La vie des Noirs compte*". Que des Blancs, qui l'ignorent par définition, admettent massivement la peur de la police que suscite le simple fait d'être noir et s'en scandalisent est en soi nouveau. La spontanéité de ce mouvement national d'indignation en renforce la signification politique : les cortèges, organisés seulement via les réseaux sociaux, rassemblent des porteurs de pancartes fabriquées artisanalement et rédigées par leurs soins.

Ce sursaut civique contrebalance l'image détestable que donne Donald Trump de son pays. L'attaque virulente de l'ancien secrétaire à la Défense James Mattis contre un Président "*qui essaie de nous diviser*", les distances prises, au nom de la Constitution, par l'actuel titulaire du poste, Mark Esper, avec la menace présidentielle d'envoyer l'armée rétablir l'ordre, reflètent une vigueur du débat démocratique et un certain isolement de Trump. Même s'il est bien trop tôt pour prédire l'effet de l'affaire Floyd sur une présidentielle prévue dans cinq mois, l'émotion et la mobilisation en cours pourraient en modifier l'équation.

Certes les jeunes Noirs déçus par Barack Obama auront du mal à se mobiliser en faveur de son ex-vice-Président, Joe Biden, qui vient d'atteindre la majorité des délégués nécessaires à sa nomination comme adversaire de Trump.

Mais ce dernier, qui aime tant fixer l'agenda, se trouve désormais sur la défensive sur deux terrains – la pandémie et la question raciale – qui sont loin d'être les siens et sur lesquels sa gestion s'avère calamiteuse : 110.000 morts du Covid-19 et une incapacité ne serait-ce qu'à reconnaître la réalité du racisme dans la police. Sans compter la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression des années 0.

Au démocrate Joe Biden, qui vient de sortir du sous-sol confiné de sa maison, d'où il diffusait ses discours, pour faire campagne en chair et en os, de prouver qu'il représente une alternative crédible à un Président dont chaque parole, chaque acte depuis le meurtre de George Floyd, sonne comme un terrible appel au retour de la vieille guerre civile raciale américaine.

TAÏWAN

Les électeurs sanctionnent l'adversaire pro-chinois de la Présidente

Sa chute aura été aussi rapide que son ascension. Han Kuo-yu, rival malheureux de la Présidente de Taïwan, Tsai Ing-wen, à l'élection présidentielle de janvier 2020, a perdu samedison mandat de maire de Kaohsiung, la grande ville du Sud. Un revers qui affaiblit encore un peu plus le Kuomintang (KMT), parti favorable à un rapprochement avec la Chine.

Han Kuo-yu avait été élu en novembre 2018 maire de Kaohsiung, une ville du sud du pays acquise au DPP (Parti démocrate progressiste) depuis vingt ans. Beaucoup avaient analysé cette victoire comme un moment-clé de la vie politique taiwanaise et les prémices de la défaite de la présidente de la République, Tsai Ing-wen, élue en 2016. Fort de ce succès, Han Kuo-yu, 62 ans, parfois qualifié de "*Trump taïwanais*", avait réussi à surmonter les réserves des caciques du KMT à son égard et à se faire désigner candidat du parti à la présidentielle de 2020, contre Tsai.

Mais les électeurs de Kaohsiung n'ont pas apprécié qu'il se serve de la mairie comme d'un simple tremplin pour une carrière nationale. Qu'il se mette en congé de la mairie durant trois mois pour la campagne présidentielle semble en avoir ulcéré un grand nombre. Un groupe d'activistes pro-indépendantistes, Wecare Kaohsiung, a alors lancé une procédure de révocation de l'édile. Cette possibilité prévue par la loi avait déjà été mise en œuvre une douzaine de fois mais n'avait, jusqu'à présent, jamais abouti. Pour être valable, la pétition demandant le "*rappel*" de l'élu doit être signée par 13 % des électeurs. Le jour du scrutin, il faut qu'au moins 25 % des électeurs inscrits votent pour le rappel et bien sûr qu'ils soient plus nombreux que ceux qui votent contre. Cette fois, toutes ces conditions ont été remplies. Alors qu'il y a 2,29 millions d'électeurs inscrits, la pétition a été signée par plus de 377 000 personnes.

Samedi 6 juin, alors que 42,14 % des électeurs se sont rendus aux urnes et qu'il fallait qu'au moins 574.996 votent pour le rappel, l'immense majorité des participants – 939.090 personnes – a voté pour la révocation, alors que seulement 25.051 ont voté contre. Au lieu de mobiliser ses électeurs, Han Kuo-yu les avait appelés à s'abstenir. Le DPP, présidé par Tsai Ing-wen, avait fait l'inverse. Avec succès. En fait, la révocation a même eu plus de partisans que Han Kuo-yu n'avait eu d'électeurs (892.45) à l'automne 2018. M. Han a reconnu sa défaite.

CAMEROUN

La société civile se mobilise contre l'impunité des forces de sécurité

Au Cameroun, les défenseurs des droits humains veulent profiter de la vague de contestation qui a suivi l'annonce de la mort du journaliste Samuel Wazizi lors de sa détention par des militaires, pour dénoncer l'impunité.

Le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (Redhac) a lancé une campagne en ligne, associant les organisations des autres pays d'Afrique centrale et demandant le soutien des organes des Nations unies, de l'Union africaine et des diplomates étrangers. Parmi les cas cités : des exécutions sommaires dans un village du nord en juillet 2018, la disparition le mois suivant de Franklin Mowha, membre du Redhac à Kumba, ou encore le massacre de Ngarbuh le 14 février 2020.

Il est temps que les enquêtes soient approfondies, estime Maximilienne Ngo Mbe. Pour la directrice exécutive du Redhac, la justice camerounaise ne doit pas se limiter à juger les exécutants, mais aussi les commanditaires : "*Le but de la campagne, c'est parce que nous avons fait un constat depuis les bébés qui ont été assassinés dans l'Extrême-Nord, l'affaire de Gambo, et maintenant Wazizi. Le but, c'est d'abord de demander que dans les prochaines enquêtes, il y ait des membres des associations bien connues qui travaillent sur ces questions. Cela est la première chose. La deuxième chose, c'est de faire à ce que des commanditaires soient mis à nu parce qu'il faut qu'on arrive à prouver la responsabilité des commanditaires, à donner leurs noms. De plus en plus, on va voir que, si les commanditaires ne sont pas poursuivis, s'ils ne sont pas punis, ils vont toujours par derrière faire ce qu'ils font, c'est-à-dire mettre leurs exécutants devant et c'est les exécutants qui vont payer.*" Les syndicats de journalistes, de leur côté, organisent des manifestations mardi pour demander la formalisation de cette commission, et à y être représentés, au moins par un avocat pour s'assurer de son indépendance.

Agences

AFGHANISTAN

Les Américains reprennent les frappes contre les Talibans

Les États-Unis ont mené de premières frappes aériennes contre les talibans depuis l'instauration fin mai d'un rare cessez-le-feu entre les insurgés et les forces afghanes. Les deux attaques aériennes ont été menées jeudi et vendredi dans deux provinces différentes, a déclaré Sonny Legget, porte-parole des forces américaines en Afghanistan.

"*Il s'agit des premières frappes aériennes américaines contre (les talibans) depuis le début du cessez-le-feu de l'Aïd el-Fitr, fête marquant la fin du mois de Ramadhan*", a précisé le porte-parole. Il faut dire que malgré les mises en garde américaine, les violences ne retombent pas. Dans une attaque séparée contre leur véhicule, dix policiers afghans ont ainsi été tués vendredi dans le sud-est du pays. L'espoir d'une accalmie était pourtant au rendez-vous il y a deux semaines. Le cessez-le-feu surprise de trois jours avait été initié à compter du 24 mai par les talibans, à l'occasion de l'Aïd el-Fitr. Mais, premier signe annonciateur du retour des violences, l'accord n'avait pas été prolongé, malgré de nombreuses demandes du gouvernement afghan. Les insurgés ont depuis repris leurs attaques meurtrières contre les forces de sécurité afghanes à travers le pays. Toutefois, les violences ont dans l'ensemble baissé.

Au regard du climat actuel, personne ne sait pendant combien de temps les Américains vont s'impliquer dans le dossier afghan.

Agences

Emmanuel Macron et le risque du chaos

La descente aux Enfers d'Emmanuel Macron se poursuit. Sa gestion, catastrophique, de la colère sociale a ainsi abouti à refaire des forces de police et de gendarmerie les "ennemis du peuple", dans une logique que l'on croyait disparue depuis les attentats du 7 janvier 2015, et la tragique séquence d'actions terroristes qu'ils ouvraient.

Le souvenir d'Ahmed Merabet ou Frank Brinsolaro, ces policiers victimes des terroristes en tentant de protéger les victimes à Charlie, et celui du colonel Arnaud Beltrame, tombé en janvier 2018, il y a moins d'un an, s'effacent devant les images des policiers qui éborgnent et défigurent, utilisant - ce qui est contraire aux règlements - leurs Flash Ball pour viser la tête des manifestants. Mesurée à cette aune, le bilan d'Emmanuel Macronest terrible. Il est probablement irrémédiable. Par ses actes, comme par ses propos, Emmanuel Macron conduit la France vers le chaos. Il est devenu aujourd'hui, tant par sa politique, justement détestée, que par sa personne, parfois injustement haïe, le symbole d'une division radicale entre les Français.

Un tournant sécuritaire

La déclaration du Premier ministre sur *TF1* lors du journal du 7 janvier confirme que ce gouvernement, et le Président, n'ont rien compris et rien appris aux événements qui se succèdent depuis maintenant près de deux mois. Edouard Philippe a réclamé des peines exemplaires contre les "casseurs". Mais, la justice est en France (théoriquement) indépendante. Ce n'était pas à lui de faire une telle déclaration. Il s'est déclaré choqué par les images diffusées à propos de "l'acte VIII", la manifestation du 5 janvier. Mais, il n'a pas eu un mot pour les victimes des forces de police. Le Premier ministre entend donc donner une réponse "sécuritaire aux violences" provoquées par ce mouvement; mais il ne se rend pas compte que la seule réponse susceptible de faire baisser le niveau de violence est une réponse politique. Une telle attitude démontre que ce gouvernement est aujourd'hui purement réactif et a perdu l'initiative. Car les mesures annoncées depuis le 10 décembre ont toutes pour caractéristique "trop peu, trop tard".

La question qui est maintenant posée est celle de la démocratie, à travers la revendication du scrutin proportionnel et du référendum d'initiative citoyenne. C'est sur ces points qu'une réponse était attendue. Force est de constater qu'elle n'est pas venue.

Cette situation de crise engendre désormais une coupure grave entre les Français et les forces de l'ordre. Ces dernières ont provoqué des centaines de blessés, dont certains très graves. Des femmes et des hommes ont été éborgnés ou grièvement blessés. Alors, il faut dire que certains, une petite minorité, de ces cas sont des accidents. Au-delà des accidents, hélas probablement inévitables, et des bavures, il y a une volonté politique. Elle met en cause le Préfet de Police, le Ministre de l'Intérieur et, bien entendu, le Premier ministre, Édouard Philippe.

Le symptôme du boxeur

L'épisode dit "du boxeur" sur la passerelle enjambant la Seine est symptomatique. Tout le monde à en mémoire la vidéo où l'on voit Christophe Dettinger frapper un policier. Mais il est important aussi de voir la vidéo des minutes précédant son acte. Elle éclaire de manière significative le contexte dans lequel il a eu lieu. Christophe Dettinger a publié ensuite une vidéo où il s'explique et dit regretter son acte. Au delà des faits, qui auront à être jugés, le soutien dont il bénéficie dans une grande partie de l'opinion doit être pris en compte. Une "cagnotte" de soutien, constituée sur une plateforme numérique, a recueilli en moins de 48 heures plus de 120.000 euros avant d'être arrêtée, sans doute sur ordre du gouvernement. Il semble que plus de 7.000 personnes ont contribué à cette cagnotte, qui devrait l'aider à payer des avocats. Une telle mobilisation spontanée pour un individu isolé est assez exceptionnelle. Elle dit beaucoup de choses sur l'état de la situation. Face à ce mouvement de solidarité, la réponse du gouvernement, par l'intermédiaire de Mme Schiappa est consternante. Cette femme, ci-devant ministre, ne sait visiblement pas que cette cagnotte est parfaitement légale. En appelant à une dénonciation massive des donateurs, Mme Schiappa retrouve les réflexes les plus noirs de notre histoire.

Pour regrettables et condamnables que soient les faits commis par Dettinger, ils traduisent l'immense colère d'un mouvement que le pouvoir s'obstine à ne pas entendre, muré qu'il est dans ses certitudes et l'idée qu'il représente le "camp du bien". Il y a toute l'exaspération de ces gens, qui n'avaient jusque là jamais manifesté de leur vie, et qui ont fait en deux mois l'expérience de la violence gouvernementale, mais aussi de l'autisme politique du pouvoir. Il faut s'en rendre compte : il y a dans des secteurs entiers de la population française une colère qui ne cesse de monter. Cette même colère qui transforme les mouvements pacifiques en émeutes, et les émeutes en révolutions. Cette colère se nourrit aussi de la différence de traitement qui existe entre les violences policières et les violences de manifestants.

Cette colère se nourrit, enfin, du mépris et de la haine qu'affichent de manière désormais décomplexée les éditorialistes aux gages du pouvoir. Que l'on pense aux déclarations scandaleuses et criminelles (au sens d'incitation au meurtre) d'un Luc Ferry appelant l'armée à tirer sur des Gilets jaunes…

L'impasse européiste

Le problème aujourd'hui posé au gouvernement est donc de faire retomber la violence et de canaliser la colère. Il n'en prend pas le chemin avec ses provocations. Mais, que peut-il faire? La première des actions serait de reconnaître la légitimité des revendications des Gilets jaunes. On voit bien ici poindre les problèmes politiques.

Pour les revendications politiques, comme l'établissement du scrutin à la proportionnelle et le référendum d'initiative citoyenne, ces innovations menacent de désarticuler le cadre qui assure à une petite minorité de pouvoir gouverner même face à des oppositions populaires majoritaires. On comprend alors pourquoi Emmanuel Macron voudrait vider ces innovations de leur contenu réellement démocratique en les cantonnant dans des domaines qui leur enlèveraient tout sens.

Quant aux revendications de justice fiscale, elles ne peuvent être satisfaites tant que la liberté des capitaux sera élevée au rang de principe. Car, c'est cette liberté de capitaux qui permet aux grandes fortunes et aux entreprises largement bénéficiaires de pouvoir jouer avec la loi. Or, les atteintes à la liberté des capitaux sont prohibées par l'Union européenne.

Sur le pouvoir d'achat, les mesures ici se heurtent à la trop fameuse «compétitivité internationale» de la France qui joue ici le rôle d'une règle de fer dans un pays qui ne peut plus déprécier sa monnaie. Car, il faut s'en souvenir, ce qui contraint toute politique de partage des richesses créées par le travail, c'est en réalité la monnaie unique, c'est l'euro.

Quelle solution politique ?

On conçoit qu'Emmanuel Macron et son gouvernement n'aient nulle intention de remettre en cause les règles de l'UE ni de sortir de l'euro. On comprend aussi qu'ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux aux dispositions qui leur permettent cet exercice minoritaire du pouvoir dans lequel ils se complaisent avec une malsaine délectation.

Il reste alors une solution: le retour aux urnes par la dissolution de l'Assemblée nationale. Même si cette solution est imparfaite, elle pourrait aujourd'hui constituer un exutoire logique à la crise. Mais il faut faire vite. Qu'il y ait un mort, que ce soit dans les forces de l'ordre ou chez les manifestants, et même cette solution perdra toute efficacité.

Emmanuel Macron porte déjà une responsabilité historique: celle d'avoir provoqué par ses dires et ses actes la crise sociale la plus violente que la France ait connue depuis 1968. S'il persiste dans son attitude et dans ses provocations, il peut conduire la France au chaos. Il est temps qu'il comprenne que sa politique a échoué. L'échec est évident, qu'il s'agisse de la politique intérieur ou de la politique extérieur, domaine dans lequel il a perdu, du fait des événements, toute crédibilité. La légitimité de son pouvoir est durablement atteinte et sa légalité le sera bientôt. Il est temps qu'il comprenne que seul un retour aux urnes peut dénouer cette crise. Il est temps qu'il comprenne enfin que le temps n'attend pas.

Agences

REPRISE DES CHAMPIONNATS : LE BF SE RÉUNIRA CE MATIN

Que décidera la FAF ?

Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF) se réunira aujourd'hui (10h00) au siège de la Fédération algérienne de football pour prendre une décision finale quant à la reprise de l'activité footballistique, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

PAR MOURAD SALHI

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de cette réunion du Bureau fédéral, qui sera présidée par Kheiredine Zetchi, mais la question de la reprise des compétitions bénéficiera de la part de lion. La décision a été prise déjà la semaine dernière, à l'issue d'une réunion tenue par le président de la FAF Kheïreddine Zetchi, en présence, notamment, du président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek.

"Après avoir examiné la situation actuelle du football amateur, il a été décidé de tenir une réunion du Bureau fédéral le mercredi 15 juillet 2020, en présence des présidents de Ligues, sur la base des décisions que prendront les pouvoirs publics en ce qui concerne la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 après l'échéance du 13 du même mois", précise la FAF dans un communiqué.

Lors de cette réunion, le Bureau fédéral devra prendre des décisions quant à la suite de la reprise de l'activité footballistique. Les amoureux du sport roi attendent avec impatience les décisions de l'instance fédérale. Le Bureau exécutif de la FAF, réuni le 30 juin, avait, rappelons-le, maintenu sa position adoptée initialement en faveur de la reprise de la saison footballistique 2019-2020, en cas d'accord des pouvoirs publics. Seuls les pouvoirs publics décideront du retour aux activités sportives et footballistiques, selon la FAF.

"En attendant la levée totale du confinement et l'autorisation des rassemblements, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie par le BF le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera A l'issue d'une réunion avec les clubs du Centre, le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, avait, quant à lui, assuré que "90% des présidents ont exprimé leur désaccord quant à la reprise de la compétition, à cause de la situation sanitaire difficile que traverse le pays".

"Les responsables des clubs ont mis en exergue l'impossibilité d'appliquer le protocole sanitaire exigé par le ministère de la Santé, soulignant que son instance va présenter un rapport détaillé au Bureau fédéral sur ce sujet." Entre optimisme et pessimisme, une décision finale sera prise ce matin concernant la reprise des compétitions.

Les clubs, signalons-le, sont sur le point de boucler quatre mois d'inactivé et cette situation floue ne peut plus s'allonger. Après avoir montré au début une certaine volonté à entretenir leur forme, les joueurs ont fini par se lasser et certains d'entre eux ont même abandonné.

M. S.

CAF

Vers la levée des réserves sur le complexe de Rouiba

L'Entreprise de viabilisation de Sidi Moussa (EVSM) s'attèle actuellement à la levée des réserves émises par la Confédération africaine de football (CAF) sur le complexe sportif de Rouiba (Alger Est) pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales et ce, après finalisation des travaux de restauration et d'éclairage extérieur, a indiqué lundi un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

"Le wali délégué de Rouïba Ahmed Boudouh a inspecté dimanche le complexe sportif de Rouïba dont les travaux de réaménagement et d'éclairage extérieur ont été achevés en attendant la levée des réserves formulées par la CAF, dont se charge l'EVSM pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales", indique la wilaya dans son communiqué rendu public sur sa page Facebook.

Un chantier sera lancé pour la réalisation d'une piste d'athlétisme au niveau de ce complexe sis à la circonscription administrative de Rouïba, une fois la pelouse refaite.

Par ailleurs, M. Boudouh a instruit le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rouiba pour procéder à la conclusion d'un marché de gré-à-gré simple avec l'Etablissement de réalisation de systèmes de vidéosurveillance (ERSV-EPIC) pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance, souligne le communiqué. S'agissant de la gestion de cet édifice sportif, "le wali délégué a demandé au président de l'APC de se concerter avec les membres de l'APC sur la réalisation d'un établissement public communal chargé de la gestion de cette structure en application des orientations du wali d'Alger".

Selon la même source, les travaux de réalisation d'une piscine olympique à Rouiba ont repris après leur suspension en raison de la propagation du nouveau coronavirus, le maître d'œuvre ayant été appelé à l'accélération de la cadence des travaux pour rattraper le retard.

APS

SITUATION DE LA CNRL

23 clubs endettés sur 32

Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a présenté une situation au 25 juin 2020 qui fait ressortir ce qui suit :

Vingt-trois clubs professionnels sur trente-deux sont concernés par les dettes, dont sept de Ligue 1 (soit 44 %) et les seize de Ligue 2 (soit 100%). Sur les sept clubs de Ligue 1, trois trainent des dettes depuis la saison 2018/2019 d'un montant total de plus de 117 MDA et sont interdits de recrutement.

Le montant de dettes des sept clubs de Ligue 1 est de 223 MDA, alors que huit clubs sont appelés à honorer un montant de 5,3 MDA de frais de procédures. Sur les seize clubs de Ligue 2, onze sont interdits de recrutement avec un montant de dettes 340 MDA qui s'étalent sur une ou deux saisons.

Le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 MDA, avec 72 MDA qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels. Dix clubs amateurs de l'ex-Ligue 2 professionnelle sont également concernés avec un montant de dettes de 239 MDA, dont 43 MDA sont inscrits à l'indicatif de deux clubs sur la saison 2018/2019 et un club sur deux saisons 2018/2019 et 2019/2020. Concernant la situation des dettes des entraîneurs, celle-ci avoisine les 48 MDA, dont 42 MDA concernent la seule Ligue 2 professionnelle (soit 87,5%).

BOXE

Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, vu les "risques importants de transmission et de propagation de la pandémie de Covid-19", annonce lundi l'instance.

"Conformément à la recommandation du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et vu le caractère imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une recrudescence importante des cas au niveau national, la FAB a décidé de mettre fin aux compétitions sportives dont le Championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie", indiqué la Fédération dans un communiqué.

Concernant la préparation des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021, ou susceptibles d'être qualifiés, il a été décidé par le ministère de la Jeunesse et des Sports d'autoriser la reprise des stages et regroupements "avec le strict respect du protocole sanitaire".

A cet effet, le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés.

L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du Covid-19, rappelle-t-on.

APS

FLORENCE FORESTI & FRIENDS

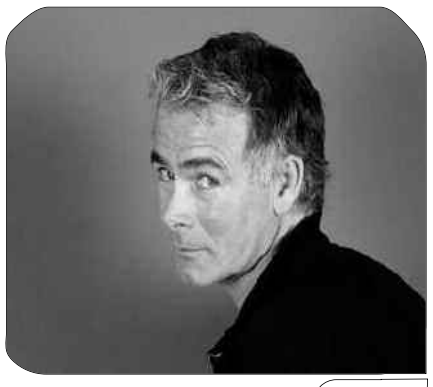

21h00 W9

Au Palais des Sports de Paris, Florence Foresti a réuni ses amis humoristes pour laisser libre cours à leur humour ravageur et parler des relations hommes/femmes. Pour l'occasion, elle s'est entourée de ses meilleurs amis et propose des sketches inédits, des chansons, des parodies, des imitations et même un spectacle de danse... version Foresti bien sûr ! Autour de Florence Foresti, des invités prestigieux : Franck Dubosc, Stéphane Rousseau, Arthur , Michael Youn, François Xavier Demaison, et bien d'autres encore... Une soirée inoubliable, drôle et caustique, comme sait si bien l'être Florence Foresti

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION

21h00 8

Chaque jour, les gendarmes de l'autoroute A8 traquent les chauffards, luttent contre l'insécurité et chassent les infractions... Pendant tout un été, l'équipe du magazine a suivi ces hommes et ces femmes qui officient sur la voie à grande vitesse la plus dangereuse et la plus accidentogène de l'Hexagone. L'occasion pour eux de parler à coeur ouvert - et avec passion - de leur métier, mais aussi de partager leurs doutes, les risques liés à leur fonction ou encore leurs moments de satisfaction. Ces militaires dévoilement également la façon dont ils mènent leurs opérations et comment ils parviennent à résister à la violence à laquelle ils sont souvent confrontés

L'AMIE PRODIGIEUSE LES CHAUSSURES

21h00 2

Elena décide de quitter Gino. Sur les conseils de son institutrice madame Oliveiro, la jeune fille part pour Ischia. De leur côté, Lila et son frère Rino ont conçu une paire de chaussures très originale. Cependant, leur père n'a pas l'intention de leur laisser commercialiser le nouveau produit. Marcello Solara, amoureux de Lila, finit par demander sa main

LA CARTE AUX TRÉSORS

21h00 3

Cyril Féraud nous emmène à la découverte de la pointe sud de l'île de Beauté. La zone de jeu des candidats, Anne-Lise et Mathis, couvrira une grande partie de la Corse du Sud. Tous deux vont s'élancer dans un jeu de piste géant qui les conduira dans les superbes villes de Porto-Vecchio et Bonifacio. Ils vont devoir résoudre des énigmes afin de trouver la «Rose des vents», qui leur permettra d'accéder au trésor. Ils partiront également au coeur du maquis, à la recherche de villages de bergers abandonnés, où ils dégusteront quelques spécialités gastronomiques. Enfin, ils sillonneront le littoral sud de la Corse et découvriront des plages paradisiaques, parmi les plus belles de l'île

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA GRAINE ET LE MULET

21h00 arte

Sète, le port. Monsieur Beiji, la soixantaine fatiguée, se traîne sur le chantier naval du port dans un emploi devenu pénible au fil des années. Père de famille divorcé, s'attachant à rester proche des siens, malgré une histoire familiale de ruptures et de tensions que l'on sent prêtes à se raviver, et que les difficultés financières ne font qu'exacerber, il traverse une période délicate de sa vie où tout semble contribuer à lui faire éprouver un sentiment d'inutilité. Une impression d'échec qui lui pèse depuis quelque temps, et dont il ne songe qu'à sortir en créant sa propre affaire : un restaurant

MA VIE DE COURGETTE

21h00 4

Courgette, 9 ans, vit seul avec sa mère, alcoolique. Le jour où elle décède, il est accompagné à l'orphelinat par Raymond, un policier qui s'est pris d'affection pour lui. Courgette est accueilli fraîchement par Simon, le chef de la bande des enfants, qui joue au dur avec le nouveau venu. Au fil des jours, Courgette sort de sa mélancolie et finit par sympathiser avec Simon, qui lui explique la raison de la présence de chacun dans l'établissement. Un jour, Camille, une petite fille de 10 ans, arrive à l'orphelinat. Courgette ne tarde pas à tomber amoureux d'elle et cherche à connaître la raison de son placement

ZONE INTERDITE

21h00 M6

Changer de métier pour donner plus de sens à sa vie, passer plus de temps en famille ou simplement changer d'horizon, c'est le rêve que caressent 8 Français sur 10. Pendant une année, Ophélie Meunier et les équipes de «Zone Interdite» ont suivi quatre familles qui se sont lancées dans ce pari un peu fou : tout quitter pour tout recommencer. À 47 ans, Jean-Christophe, un père de famille vivant en Alsace, décide de réaliser avec sa femme et ses enfants son rêve d'adolescent : faire le tour du monde et vivre sur un voilier. François et Charlotte, un couple de trentenaires parisiens, ont décidé de plaquer leur job pour donner du sens à leur vie

PRODIGAL SON BABY SHOWER

21h00 TF1

Le père d'un nouveau-né est retrouvé mort assassiné à son domicile alors qu'il s'apprêtait à diffuser une les images de la fête prénatale sur le blog de sa femme. Très vite, les soupçons se portent sur la fille au pair, qui disparaît aussitôt dans la nature. De son côté, Ainsley mène une enquête sur Eve Blanchard, la petite amie de son frère, Malcolm, et découvre qu'elle n'a pas tout dit sur son passé

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4045 | Mercredi 15 Juillet 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h52
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h10
Icha	21h48

LE POINT SUR LA PANDÉMIE MONDIALEMENT

LA FAIM DANS LE MONDE S'AGGRAVE

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Plus de 569.000 morts : La pandémie a fait au moins 569.879 morts dans le monde pour environ 13 millions de cas avérés, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi à 19H00 GMT. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché, avec près de 135.400 décès. Suivent le Brésil avec 72.833 morts, le Royaume-Uni (44.830), le Mexique (35.006) et l'Italie (34.967). La région Amérique latine et Caraïbes est devenue lundi la deuxième région la plus touchée au monde par la pandémie du nouveau coronavirus en nombre de morts, avec quelque 145.000 décès officiellement recensés, devant l'Amérique du Nord et derrière l'Europe.

Pas de retour rapide à la normale : Le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a prévenu que le monde n'allait pas revenir à l' "*ancienne normalité dans un avenir prévisible*", alors que le nombre d'infections atteint des niveaux record (230.000 nouveaux cas recensés en 24 heures). *"Le virus reste l'ennemi public numéro un, mais les actions de nombreux gouvernements et personnes ne reflètent pas cela"*, a-t-il déclaré, ajoutant que "*trop de pays vont dans la mauvaise direction"*.

"Pire raisonnable" : Une deuxième vague de nouveau coronavirus cet hiver pourrait faire jusqu'à 120.000 morts dans les hôpitaux du Royaume-Uni dans un "*scénario du pire raisonnable"* sans préparation adéquate, selon une étude de l'Académie des sciences médicales publiée mardi. *"Ce n'est pas une prédiction, c'est une possibilité"*, a souligné dans un communiqué, le Pr Stephen Holgate, qui a dirigé la réalisation de ce rapport de 37 experts, commandé par le gouvernement de Boris Johnson.

Enigme en Argentine : L'Argentine cherche à résoudre ce qui s'apparente à une énigme: 57 marins ont été contaminés au nouveau coronavirus alors qu'ils venaient de passer 35 jours en mer et que l'intégralité de l'équipage avait été testé négatif avant de partir. "*Il est difficile d'établir comment cet équipage a été contaminé, sachant que durant 35 jours, ils n'ont eu aucun contact avec la terre ferme et que le ravitaillement s'est fait uniquement en sortant du port d'Ushuaïa*", explique Alejandra Alfaro, directrice des Soins de santé primaires dans la Terre de Feu.

Restrictions à Hong Kong : Face à la recrudescence des cas à Hong Kong, les autorités du territoire ont décidé d'imposer de nouvelles mesures dont l'interdiction des rassemblements de plus de quatre personnes et l'obligation de porter un masque

dans les transports publics. Les bars, les salles de sport et de karaoké, les salons de beauté et les boîtes de nuit, parmi d'autres commerces, devront fermer.

La faim dans le monde s'aggrave : Près d'un humain sur neuf souffrait de sous-alimentation chronique en 2019, une proportion appelée à s'aggraver en raison de la pandémie de Covid-19, selon un rapport annuel de l'ONU publié lundi. D'après les dernières estimations, la faim touchait l'an dernier environ 690 millions de personnes, 8,9% de la population mondiale, peut-on lire dans un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). "*Si la tendance se poursuit, on estime que d'ici à 2030, ce nombre dépassera les 840 millions de personnes. Ça signifie clairement que l'objectif (d'éradiquer la faim d'ici à 2030, établi par l'ONU en 2015, NDLR) n'est pas en voie d'être atteint"*, a déclaré à l'AFP Thibault Meilland, analyste des politiques au sein de la FAO.

Bolsonaro s'ennuie : Le Président brésilien, Jair Bolsonaro, en quarantaine depuis une semaine après avoir été testé positif au coronavirus, a annoncé lundi qu'il allait subir un nouveau test mardi et qu'il avait hâte de reprendre ses activités normales. "*J'attendrai le résultat avec anxiété parce que je ne supporte pas cette routine de rester à la maison, c'est horrible"*, a-t-il déclaré.

CONSOMMATION

L'ALGÉRIE IMPORTE DE NOUVEAU DU BLÉ DU ROYAUME-UNI

L'Algérie a importé 32.000 tonnes de blé en provenance du Royaume-Uni durant le mois de mai 2020, selon les données des douanes britanniques rapportées hier mardi, par l'agence Reuters. L'Algérie a été le premier client des exportations britanniques de blé durant le mois de mai, suivie par les Pays-Bas avec une quantité plus de deux fois moindre (14.169 tonnes de blés), précise la même source.Au total, l'Algérie a importé 95.000 tonnes de blé du Royaume-Uni durant la saison 2019/2020 ayant débuté le 1er juillet 2019. Le Royaume-Uni n'avait pour rappel pas exporté de blé vers l'Algérie, durant la saison 2018/2019. Les exportations de blé du Royaume-Uni se sont établies à 1,14 million de tonne, durant la saison 2018/2019. Le Royaume-Uni a également importé 1,01 million de tonne de blé durant la même période, indique par ailleurs la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

22 MORTS ET 1.229 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-deux (22) personnes ont trouvé la mort et 1.229 autres ont été blessées, dans 1.085 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 5 au 11 juillet à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier mardi, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla, avec 4 morts et 39 blessés, suite à 26 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 656 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, portant en particulier sur la nécessité du respect de confinement et des règles de la distanciation sociale. Elles ont mené, dans le même cadre, 694 opérations de désinfection générale, au niveau des 48 wilayas du pays, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source, soulignant que ces opérations ont nécessité la mobilisation de 3.339 agents, 601 ambulances et 417 engins d'incendies. En outre, les mêmes services enregistrent 3.730 interventions, pour procéder à l'extinction de 2.924 incendies urbains, industriels et autres.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

FERMETURE DES MARCHÉS DE BÉTAIL À GUELMA

La wilaya de Guelma ferme les marchés de bétail sur son territoire, pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus, dont la flambée touche l'Algérie depuis fin juin.
La décision de fermeture a été prise hier mardi, par le wali Kamel Abla, pour non-respect des mesures de prévention contre le coronavirus, selon l'ENTV. Elle entre en vigueur aujourd'hui.
"*La décision de fermeture a été prise, suite à des rapports sur un afflux important de citoyens dans les marchés de bétail, sans le respect des mesures barrières de la part des clients et des maquignons"*, a précisé le wali, au cours d'une visite de travail dans la commune de Belkhir.
Le même responsable a indiqué, que la wilaya ne comptait pas autoriser des points de vente de bétail en prévision de l'Aïd-el-Adha, en raison des risques sanitaires qu'ils représentent pour les citoyens dans le contexte de pandémie de coronavirus.